

Massacres de Sakiet Sidi Youssef

Le réquisitoire de Laarbaoui

Page 3

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8111 – DIMANCHE 9 FÉVRIER 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Algérie-Inde

Booster la coopération militaire

Page 3

Entretien Attaf - Al-Charaa

LE FRANC SOUTIEN DE L'ALGÉRIE AUX SYRIENS



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a affirmé que l'Algérie est prête à soutenir et à accompagner les démarches visant à rassembler le peuple syrien autour d'un projet national fédérateur. Le chef de la diplomatie a été reçu, hier, à Damas, par le président de la République arabe syrienne, Ahmed Al-Charaa, dans le cadre de la visite qu'il effectue en qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Page 3

PHARMACIE CENTRALE DES HÔPITAUX

Renforcement des canaux de distribution

Page 2

19e ALGERIA JOB SUMMIT

L'IA AU SERVICE DES MÉTIERS

Page 4

UTILISATION D'INTERNET

Pour une connexion sans danger

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

PHARMACIE CENTRALE DES HÔPITAUX

Renforcement de la stratégie de distribution

La Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) a un rôle stratégique dans l'approvisionnement stable et sécurisé des établissements de santé et elle est incontournable dans le réseau de distribution des médicaments et produits pharmaceutiques hospitaliers en général et d'oncologie en particulier. C'est ce qu'a indiqué Sabir Djerroud, directeur général de la PCH.

Djerroud a insisté sur le rôle «incontournable» de la PCH dans la chaîne de distribution des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux», tout en assurant que l'institution redouble d'efforts pour le renforcement de l'efficacité de son réseau. Il a ainsi souligné que «l'approvisionnement en traitements anticancéreux est désormais une priorité nationale», conformément aux directives strictes du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

L'augmentation de la production nationale des médicaments anticancéreux, qui dépasse désormais les importations, a été l'un des faits marquants annoncés, avant-hier, par le DG de la PCH, en marge de sa visite au 19e Salon international de la pharmacie «Siphal 2025», à Alger. Il a ajouté que cette augmentation «est un acquis important pour sécuriser la chaîne d'approvisionnement et garantir un accès continu aux soins innovants». Assurant que cette avancée permet au pays de réduire sa dépendance aux importations, un enjeu stratégique pour assurer la disponibilité des traitements, même en cas de perturbations du marché international.

Dans ce cadre, 56 nouvelles molécules oncologiques ont été introduites dans le circuit d'approvisionnement, en complément des plus de 200 molécules



Sabir Djerroud, directeur général de la PCH.

dédiées à la thérapie classique. Cette évolution vise à élargir l'arsenal thérapeutique disponible pour les patients atteints de cancer et améliorer la qualité des soins en intégrant des traitements plus ciblés et plus efficaces. Il a également souligné que la PCH consacre près de 45% de son budget à l'acquisition de médicaments anticancéreux, un chiffre qui témoigne de l'importance accordée à la prise en charge des malades. «L'accès aux traitements ne doit plus être un problème pour les patients. Nous veillons à ce que tous les médicaments, qu'ils soient classiques, innovants, hormonaux, ciblés ou immunothérapies, soient disponibles en quantité suffisante», a assuré le responsable de la PCH.

En outre, il a également annoncé qu'afin d'optimiser la distribution des médicaments et réduire les délais d'acheminement, deux nouvelles annexes de la PCH seront prochainement ouvertes à Sétif et Adrar. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie de décentralisation du stockage et de la distribution des médicaments, visant à améliorer la réactivité en cas de besoins urgents.

Précisant : «Nous disposons déjà d'un vaste réseau de distribution couvrant tout le territoire national, et nous continuons à l'élargir pour répondre aux attentes des hôpitaux et garantir une disponibilité optimale des produits.»

Un autre progrès majeur souligné par le DG de la PCH est la mise en place d'une plateforme numérique de veille. Cette initiative, développée sous la supervision du Haut-Commissariat à la numérisation, regroupe les différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement en médicaments et permet une remontée en temps réel des informations sur les stocks et les besoins des hôpitaux.

Il a tenu à relever que «les épisodes de rupture de médicaments ont été minimes l'année dernière grâce à cette plateforme. Toute perturbation est désormais signalée immédiatement, ce qui nous permet d'agir rapidement pour éviter toute rupture critique». Ajoutant que cette plateforme s'inscrit dans une dynamique intersectorielle, réunissant plusieurs institutions pour mieux coordonner les efforts et garantir un approvisionnement fluide.

Djerroud a fait savoir que ces avancées sont le fruit d'une volonté politique forte, matérialisée par les instructions fermes du président de la République visant à lever toutes les entraves bureaucratiques et logistiques qui pourraient freiner l'approvisionnement en médicaments essentiels.

Grâce à cette dynamique, le pays s'oriente progressivement vers une souveraineté pharmaceutique, garantissant aux patients un accès plus fiable, régulier et suffisant aux traitements dont ils ont besoin.

Il convient de rappeler qu'à la veille de la sortie médiatique du DG de la PCH, le ministre de l'Industrie pharmaceutique. Ouacim Kouidri avait annoncé, jeudi, qu'une réflexion est en cours concernant la distribution des traitements anticancéreux. Historiquement assurée par la PCH, la distribution devrait s'étendre aux officines, notamment pour les traitements en forme sèche. L'objectif étant d'optimiser l'accès des patients aux médicaments innovants, en diversifiant les circuits de distribution et en associant les opérateurs publics et privés.

Sihem Bounabi

PARAMEDICAL

Saïhi s'engage à examiner les revendications du SAP

LE MINISTRE de la Santé, Abdelhak Saïhi, a affirmé son engagement à examiner les revendications du Syndicat algérien du paramédical (SAP) et les soumettre aux autorités compétentes pour les faire valoir. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Face à la fronde de plus d'une dizaine de syndicats de la santé suite à la publications des nouveaux statuts particuliers, le ministre a, dans le cadre de la poursuite du dialogue social engagé entre la tutelle les partenaires sociaux, reçu dans la soirée de jeudi au siège du ministère des représentants du SAP.

Lors de cette rencontre, le syndicat a soulevé plusieurs revendications prioritaires, touchant directement aux conditions de travail et à la reconnaissance professionnelle des membres du corps paramédical.

Au centre des discussions, figurait la nécessité de revoir le parcours professionnel des aides-soignants, notamment en ce qui concerne leur intégration dans les grades supérieurs et leur évolution de carrière. Le syndicat a ainsi plaidé pour une réforme du statut particulier et du régime indemnitaire, estimant que ces mesures sont essentielles pour valoriser cette catégorie professionnelle et renforcer leur



Abdelhak Saïhi.

motivation. Les représentants syndicaux ont également mis l'accent sur l'urgence d'une restructuration du secteur, en proposant la création d'une direction des soins au sein des établissements de santé. Ils estiment que cette réforme permettra une meilleure organisation et une prise en charge plus efficace des soins prodigués aux patients. Outre les revendications liées aux conditions de travail et à la reconnaissance professionnelle, le SAP a dénoncé certaines restrictions entravant l'exercice de l'activité syndicale au sein des structures de santé. Il a réclamé la levée des obstacles administratifs et des pressions subies par certains syndicalistes, affirmant que ces entraves nuisent au dialogue social et à la défense des droits des travailleurs du secteur.

Prenant note de ces préoccupations, le ministre de la Santé a réaffirmé que le droit syndical est garanti par la Constitution. Il a insisté sur l'importance de la concertation entre les partenaires sociaux pour aboutir à des solutions équilibrées et durables.

A l'issue de cette réunion, Saïhi a tenu à souligner le rôle essentiel du personnel paramédical dans le système de santé en affirmant : «Il s'agit de l'un des piliers du secteur et il est impératif de garantir un cadre professionnel valorisant et motivant pour ces agents qui constituent une composante essentielle de l'armée blanche». Il a assuré que toutes les propositions formulées par le syndicat feront l'objet d'une étude approfondie au sein d'une commission dédiée, qui se réunira prochainement pour examiner les différentes doléances et dégager des solutions adaptées. Il a également souligné que ces propositions seront soumises aux plus hautes autorités du pays, avec l'objectif d'améliorer le parcours professionnel et les conditions de travail des paramédicaux.

S. B.

ATTAF REÇU PAR AHMED AL-CHARAA

LE SOUTIEN DE L'ALGÉRIE AUX SYRIENS

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a affirmé que l'Algérie est prête à soutenir et à accompagner les démarches visant à rassembler le peuple syrien autour d'un projet national fédérateur. Le chef de la diplomatie a été reçu, hier, à Damas, par le président de la République arabe syrienne, Ahmed Al-Charaa, dans le cadre de la visite qu'il effectue en qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.



Ahmed Attaf et Ahmed Al-Charaa.

A cette occasion, «le ministre d'Etat a remis au président syrien une lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lui transmettant ses salutations fraternelles et lui renouvelant ses félicitations et ses vœux de succès dans l'accomplissement de ses hautes fonctions dans cette étape charnière de l'histoire de la Syrie, pays frère», selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le ministre d'Etat a affirmé que «l'Algérie est disposée à contribuer, tant au niveau bilatéral qu'en sa qualité de membre arabe du Conseil de sécurité des Nations Unies, à soutenir et à accompagner les démarches visant à rassembler le peuple syrien autour d'un projet national fédérateur permettant de reconstruire les institutions de l'Etat et garantissant la sécurité, la stabilité, le développement et la prospérité», conclut le communiqué.

Cette rencontre a permis aux «deux parties d'examiner les perspectives de renforcement des relations de fraternité, de solidarité et de coopération entre les deux pays et peuples frères, à la lumière des liens historiques enracinés qui les unissent», ajoute la même source.

Les deux parties ont également évoqué les récents développements aux niveaux national et régional.

L'entretien a été l'occasion d'évoquer les perspectives de renforcement des relations de fraternité, de solidarité et de coopération entre les deux pays et peuples frères, sur la base des liens historiques profonds qui les unissent, a ajouté le ministère dans son communiqué.

Membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, l'Algérie entend utiliser sa position pour plaider en faveur de la levée des sanctions contre la Syrie et défendre ses intérêts face aux agressions sionistes.

Pour rappel, lors de la chute du régime de Bachar Al Assad, l'Algérie réaffirme son soutien au peuple syrien frère, avec lequel le peuple algérien partage des pages lumineuses d'une histoire commune fondée sur la solidarité et l'entraide. L'Algérie a appelé également au dialogue entre les enfants du peuple syrien, dans toutes ses composantes, les invitant à faire prévaloir les intérêts supérieurs de la Syrie, pays frère, à préserver les biens et les ressources du pays et à se tourner vers l'avenir pour bâtir un pays rassembleur doté d'institutions issues de la volonté du peuple syrien.

Le 30 décembre dernier, Ahmed Attaf avait indiqué en conférence de presse que «l'Algérie reconnaît les États et non les gouvernements», ajoutant que «le cœur du sujet, c'est l'avenir de la Syrie et son intégrité territoriale», affirmant qu'il a multiplié les contacts dans le monde arabe et en Europe sur la question syrienne.

Dans un entretien accordé au journal français L'Opinion, le président Tebboune a révélé que l'Algérie a toujours tenté de discuter avec le président Assad, «tout en étant ferme avec lui», et qu'elle n'a jamais accepté «les massacre contre son peuple». L'Algérie a envoyé un émissaire au président syrien pour lui proposer une médiation avec l'opposition, mais cela n'a pas abouti, a indiqué le chef de l'Etat.

Nassim Mecheri

MASSACRE DE SAKIET SIDI YOUSSEF

La barbarie coloniale à son paroxysme

LA VILLE frontalière de Kef, en Tunisie, a accueilli hier la cérémonie de commémoration du 67e anniversaire du massacre de Sakiet Sidi Youssef, perpétré le 8 février 1958 par l'aviation française. Une date qui reste gravée dans la mémoire collective des Algériens et des Tunisiens, symbolisant l'unité de leur combat contre le colonialisme. Présent à cet événement, le Premier ministre Nadir Larbaoui a qualifié cette attaque meurtrière de «tournant dans le combat commun contre le colonialisme français brutal». Il a dénoncé un «crime barbare», rappelant que les bombardements avaient pris pour cible aussi bien des moudjahidine que des civils tunisiens et algériens réfugiés de l'autre côté de la frontière. «C'est une page sombre de l'histoire du colonialisme français qui prétendait être civilisé, alors qu'il a perpétré les massacres et les crimes les plus atroces contre des civils désarmés en utilisant toutes sortes d'armes», a-t-il affirmé.

Le Premier ministre a souligné que ces bombardements, qui ont fait des dizaines de martyrs et des centaines de blessés, s'inscrivaient dans une logique de représailles visant toute forme de soutien à l'Armée de libération nationale. Il a également rendu hommage à la solidarité indéfectible du peuple tunisien avec la cause algérienne, rappelant le prix payé par la Tunisie pour avoir été un sanctuaire pour les combattants de l'indépendance. Au-delà du devoir de mémoire, Nadir Larbaoui a mis en avant l'excellence des relations algéro-tunisiennes qui, selon lui, «avancent à grands pas vers une coopération complémentaire et intégrée». Il a réaffirmé l'engagement des autorités des deux pays à consolider ce partenariat stratégique à travers les mécanismes bilatéraux existants.

Dans cette optique, il a évoqué la préparation de la prochaine session de la grande commission mixte algéro-tunisienne, prévue prochainement en Tunisie, affirmant qu'elle sera marquée par «une préparation rigoureuse et des décisions structurantes pour l'avenir des relations entre les deux nations».

Cette commémoration, au-delà du souvenir douloureux qu'elle ravive, illustre ainsi la force d'une fraternité forgée dans l'épreuve, qui continue aujourd'hui à guider les pas des deux peuples vers un avenir commun, fait de coopération et de solidarité.

Meriem Djouder

ALGÉRIE-INDE

Booster la coopération militaire

L'ALGÉRIE veut renforcer sa coopération sur le plan militaire avec l'Inde. C'est ce qui ressort des entretiens bilatéraux entre le chef d'état-major de l'ANP, le général d'armée, Said Chanegriha et son homologue, le chef d'état-major des Armées indiennes, le général d'armée Anil Chauhan.

Au troisième jour de sa visite officielle en Inde, le chef d'état-major de l'ANP a été reçu une nouvelle fois par son homologue indien. Les deux responsables militaires ont évoqué le renforcement de cette coopération militaire dans plusieurs domaines.

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense était en visite officielle en République d'Inde depuis mercredi dernier, à l'invitation de son homologue. Une visite qui fait suite à celle du chef d'état-major des Armées indien en Algérie au mois de septembre 2024 en Algérie. Cette visite intervient dans le cadre de la professionnalisation de l'ANP, sa modernisation et la diversification de ses fournisseurs.

Lors de cette rencontre, le général d'armée a «rappelé l'histoire commune honorable qui unit les deux pays, dont les liens historiques ont permis d'établir une amitié solide, évoluant à travers le temps pour s'élargir à divers domaines politique, économique et de défense».

Chanegriha a souligné également que «l'Algérie considère l'Inde comme un modèle de progrès et de développement dans divers domaines, de la technologie à l'industrie, ouvrant ainsi des perspectives à nos deux pays pour examiner les moyens de consolider nos relations bilatérales et notre coopération militaire».

«Je tiens également à saisir cette occasion afin de rappeler l'histoire commune qui unit nos deux pays, notamment en ce qui concerne nos positions constantes et partagées dans le cadre du processus de Bandung et de l'Organisation des pays non-alignés», a ajouté le général d'armée.

«Dans ce cadre, l'Algérie et l'Inde font partie du monde africain et asiatique et partagent des points communs qui remontent à leurs luttes respectives contre le colonialisme.

L'Inde étant l'un des premiers pays à avoir soutenu le combat du peuple algérien pour son indépendance, de même que l'Algérie avait adopté des positions mémorables en soutien à l'Inde sur le plan international. Ces liens historiques ont contribué à bâtir une relation d'amitié solide, évoluant à travers le temps, pour s'élargir à divers domaines politique, économique et de défense», a-t-il soutenu. De son côté, le général d'Armée Anil Chauhan «a fait part de sa joie d'accueillir le général d'Armée, Saïd Chanegriha», saluant par la même occasion «la qualité des relations bilatérales entre les deux pays, avant de souligner son aspiration à les rehausser davantage à l'avenir».

Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, le général Chanegriha s'était rendu au chantier naval Goa Shipyard Limited GSL, durant laquelle il a reçu par le directeur de cette entreprise industrielle qui lui «présenté un exposé détaillé sur les différentes missions, départements et productions de cet important établissement industriel». Il a également reçu des explications sur les systèmes d'armement et les capacités défensives et offensives de ces navires.

Hachemi B.

DIPLÔMÉS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Dix mesures pour encourager l'entrepreneuriat

LE MINISTÈRE de la Formation et de l'Enseignement professionnels ainsi que celui de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises se mobilisent pour encourager les diplômés à créer leurs propres petites entreprises et à renforcer leurs compétences, en adéquation avec les besoins du marché du travail. Un accord a été signé entre les deux ministères pour concrétiser cet objectif. Lors d'un colloque sur la promotion de l'entrepreneuriat, les métiers et le travail indépendant au niveau de la formation professionnelle, présidé par les deux ministres, dix mesures ont été dévoilées pour encourager l'entrepreneuriat chez cette catégorie, a indiqué le ministère dans un communiqué. Il s'agit de la localisation et de l'exploitation des équipements pour soutenir les projets émergents. «Les nouveaux diplômés peuvent domicilier leurs entreprises ou microprojet au niveau des entreprises publiques de la formation professionnelle, à même de promouvoir le lancement de leurs projets», a-t-on indiqué, en plus de la possibilité d'exploiter les équipements de ces entreprises pour une durée d'une année. Il est aussi prévu l'introduction de nouveaux modules pour encourager l'esprit entrepreneurial. «Une nouvelle matière sera introduite pour expliquer le système de l'autoentrepreneur, ses avantages et comment y adhérer, dans le but de sensibiliser les apprenants à ses atouts, avec l'objectif d'enregistrer 10 % des diplômés dans ce système», a-t-on expliqué, en sus de l'introduction d'une unité d'étude sur les «compétences douces» (Soft Skills) pour renforcer les capacités des apprenants à faire face aux défis du marché du travail. Il est également prévu la création de centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE) dans chaque Institut national spécialisé en formation professionnelle (INSFP), en collaboration avec l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat «NESDA», ainsi que le programme «Tamkin» pour soutenir la création d'activités micro-entrepreneuriales au sein des centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), en collaboration avec l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), et ce dans le but de financer les petits projets. Il est également question de motiver les jeunes et de mettre en avant les expériences réussies, en plus de l'adaptation des offres de formation avec les besoins du marché du travail. Un suivi et une évaluation continue seront par ailleurs assurés. «Les directeurs des établissements publics de formation et d'enseignement professionnels superviseront la mise en œuvre de ces mesures, en présentant des rapports périodiques tous les six mois à l'administration centrale sur l'activité entrepreneuriale et l'évolution des métiers, afin d'assurer un suivi efficace et une évaluation de l'avancement de la mise en œuvre de ces mesures», a fait savoir le ministère de la Formation professionnelle. Ces initiatives confirment, a-t-on affirmé, l'engagement du ministère à développer un environnement éducatif favorable à l'entrepreneuriat et à améliorer les compétences des jeunes, en adéquation avec les exigences du marché du travail.

L.A.A.

19e ALGERIA JOB SUMMIT

L'IA au service du monde professionnel

La 19e édition du Salon national de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat Algeria Job Summit a été inaugurée, hier, au palais de la Culture Moufdi-Zakaria, à Alger. Cette édition, qui se tient jusqu'au 10 février, met le cap sur l'intégration et l'usage de l'IA dans le monde professionnel.



Opportunités et défis de l'IA.

Placé sous le thème «Mise en œuvre de l'IA dans les entreprises et les organisations – opportunités et défis», Algeria Job Summit perpétue la transition en regroupant des recruteurs issus de divers secteurs.

Selon les organisateurs, cette thématique met l'accent sur l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies avancées dans le cadre de l'industrie 4.0, en explorant les opportunités et les défis liés à cette transformation numérique. Elle aborde également l'impact de ces technologies sur les ressources humaines, les compétences nécessaires pour les métiers de demain, et la collaboration entre les secteurs public, privé et de la formation pour accompagner cette évolution.

Dans le cadre de la transformation numérique, notamment en ce qui concerne la demande et la recherche d'emploi, l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) était présente au Salon pour informer les visiteurs et promouvoir les différentes plates-formes et services numériques lancés au profit des chercheurs d'emploi et des employeurs.

Le sous-directeur de partenariat au niveau de la direction générale de l'ANEM, Abdeljalil Mezahem, a affirmé que «tout un système d'information est mis à la disposition des employeurs et demandeurs d'emploi, qui s'appelle Wassit. Après l'inscription à l'ANEM, il faut passer par Wassit, qui garantit une inscription simple en ligne. Par la suite, le demandeur d'emploi recevra un message qui l'orientera vers l'agence la plus proche du demandeur d'emploi», a-t-il expliqué. «Nous avons aussi la plate-forme Forsati, qui donne beaucoup de chances aux demandeurs d'emploi afin de chercher l'opportunité convenable à leur compétence», en sus de la plate-forme Minha, dédiée à l'allocation de chômage. Selon le même responsable, l'ANEM travaille également sur l'intégration de l'IA dans les dispositifs existants ou dans d'autres qui seront lancés plus tard.

LES START-UP EXPOSENT LEURS INNOVATIONS

La participation des start-up, incubateurs et clubs scientifiques à cette édition a été marquée par l'exposition de différentes solutions innovantes proposées, notamment celles qui intègrent l'IA, à l'instar de la start-up WorkyRH, qui est une plate-forme qui automatise le service des ressource humaines (RH) à l'aide des algorithmes et de l'intelligence artificielle, en simplifiant le travail des RH, notamment lors des opérations de recrutement, la planification et le classement des candidats, voire l'évaluation des performances des employés au sein d'une entreprise. «La phase du recrutement demande, généralement, beaucoup de temps, mais en intégrant l'IA, qui va analyser les CV des candidats, leurs compétences, puis les classer selon les exigences du poste proposé», explique Ramy Imansoura, le fondateur de WorkyRH, qui a ajouté que son équipe travaille actuellement pour développer davantage cette plate-forme.

Quant à la start-up Bacharati, cette dernière a choisi de se spécialiser dans la consultation médicale, précisément en dermatologie, à travers une application mobile qui connecte les patients et les médecins dermatologues, offrant ainsi des consultations en ligne à un prix réduit, en sus d'un marketplace pour la vente des produits cosmétiques.

Le Salon Algeria Job Summit représente une occasion unique pour les chercheurs d'emploi et les professionnels de développer leurs compétences, d'accéder à des opportunités de carrière et de se mettre à jour avec les tendances du marché du travail. Cet événement, à travers des conférences, ateliers et séances de networking, qui sont au programme, permettra aux participants de découvrir les dernières innovations dans les secteurs numériques, de l'énergie renouvelable et de l'agriculture durable, tout en renforçant leurs compétences pour réussir dans un environnement de travail en constante évolution.

Rim Boukhari

AGREEE PAR LA BANQUE D'ALGERIE

La banque turque Ziraat Bankasi s'installe en Algérie

LA TURQUIE renforce sa présence en Algérie. C'est dans le secteur bancaire que le pays veut marquer sa présence avec l'arrivée d'une grande banque turque, Ziraat Bankasi, qui vient d'être agréée par la Banque d'Algérie.

Annoncée à la fin de janvier dernier, l'ouverture de la première succursale de la banque turque Ziraat Bankasi est désormais effective. La Banque d'Algérie vient d'agréer une succursale de la banque turque Ziraat Bankasi, selon une décision publiée au Journal officiel n° 7.

Selon cette décision, signée par le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, le 16 janvier dernier, T.C Ziraat Bankasi Algérie, agréée en qualité de succursale de banque, peut effectuer toutes les opérations de banque, conformément à la loi 09-23 du 21 juin 2023 portant loi monétaire et bancaire. Une dotation de 20 milliards de dinars libérée en totalité et en numéraire est affectée à T.C Ziraat Bankasi Algérie, a-t-on précisé.

Ziraat Bankasi, la plus grande banque publique de Turquie, a déjà annoncé l'ouverture de sa première succursale en Algérie, dans le but d'étendre ses investissements à travers l'Afrique, comme rapporté par un média turc. Après l'Egypte, soit une première en Afrique, cette banque publique turque, fondée en 1863, s'installe donc en Algérie.

Le directeur général de Ziraat Bank, Alpaslan Cakar, a alors annoncé l'inauguration de l'établissement, soulignant que l'institution continue d'étendre son réseau de services dans les régions prometteuses où les entrepreneurs turcs sont activement engagés. Il a souligné l'importance de l'Algérie en tant que partenaire clé pour la Turquie, citant plus de 6 milliards de dollars d'investissements turcs et un commerce bilatéral croissant. «Nous avons officiellement ouvert notre succursale en Algérie après l'implantation de nos unités aux Emirats arabes unis et en Egypte en 2024», a-t-il déclaré, estimant que «les produits et services offerts par notre succursale renforceront considérablement la coopération économique et financière entre les deux pays».

Lilia A. A.

DANGERS LIÉS À L'UTILISATION D'INTERNET

Lancement d'une large campagne nationale de sensibilisation

Dans un monde de plus en plus connecté, la protection des enfants face aux dangers d'internet devient une nécessité absolue. C'est dans cette optique que le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a annoncé, hier, le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation visant à protéger les enfants des risques liés à une mauvaise utilisation d'internet.



Sid Ali Zerrouki.

Organisée sous le slogan «Internet est un vaste océan, aidons nos enfants à naviguer en toute sécurité», cette campagne est initiée par le ministère de la Poste et des Télécommunications, en collaboration avec le ministère de la Défense nationale, l'Agence de sécurité des systèmes d'information, le Commandement de la Gendarmerie nationale et la Direction générale de la Sûreté nationale, avec la participation de plusieurs secteurs ministériels et autres organismes.

Cette initiative, qui se déroule du 8 au 14 février 2025, coïncide avec la Journée mondiale pour un internet plus sûr, célébrée le 11 février. Son objectif est de sensibiliser les enfants, les parents et les éducateurs aux bonnes pratiques de navigation, les former à détecter et à éviter les cybermenaces, et promouvoir une culture numérique responsable.

Lors d'une conférence de presse organisée hier au siège d'Algérie Télécom, le ministre a mis en lumière l'importance capitale de cette initiative, soulignant qu'elle découle à la fois de l'essor fulgurant d'internet, résultant des stratégies nationales mises en place ainsi que de la recrudescence des menaces numériques. Il a insisté sur la nécessité d'une approche à la fois préventive et proactive pour assurer la protection des citoyens, en particulier les enfants, qui constituent une population particulièrement vulnérable face aux dangers du monde numérique. Sid Ali Zerrouki a également précisé que cette initiative se fera en collaboration avec plusieurs institutions et acteurs concernés. Elle comprend l'organisation de sessions de sensibilisation et d'ateliers éducatifs dans divers établissements : écoles, centres de formation professionnelle, maisons de jeunes, centres culturels islamiques et écoles coraniques. Ces actions seront supervisées par les cadres du ministère, en partenariat avec d'autres secteurs impliqués. Le ministre a également tenu à réaffirmer la nécessité de créer un environnement numérique sécurisé, innovant et souverain garantissant aux enfants une navigation sans risque, tout en consolidant une culture cybernétique éclairée et responsable.

Pour assurer un impact maximal, la campagne reposera sur un dispositif d'actions varié, encadré par des experts et des professionnels du numérique, afin de garantir une sensibilisation efficace auprès de différents publics. Elle inclura l'organisation d'ateliers et de cours de sensibilisation destinés aux enfants dans les écoles et centres d'accueil, animés par des spécialistes, pour les aider à mieux comprendre les enjeux du numérique. Une caravane itinérante parcourra plusieurs wilayas du pays afin de diffuser le message de prévention et d'atteindre un maximum de personnes sur le terrain.

Parallèlement, des conférences seront organisées à l'intention des imams et des conseillères religieuses afin de leur fournir les outils nécessaires pour sensibiliser efficacement leurs communautés.

L'intégration de prêches et de cours thématiques dans les mosquées permettra d'aborder les dangers d'internet et de promouvoir les bonnes pratiques numériques auprès des fidèles. Enfin, pour toucher un public plus large, des contenus de sensibilisation seront diffusés sur les réseaux sociaux et les différentes plates-formes numériques, maximisant ainsi la portée du message et renforçant son impact à l'échelle nationale.

Cette campagne impliquera des personnalités publiques et influentes afin de renforcer l'impact du message auprès des jeunes et des familles. Il sera question aussi de produire et de diffuser des spots de sensibilisation à la télévision et à la radio, ainsi que l'envoi de SMS informatifs aux citoyens. Par ailleurs, la sensibilisation concerne aussi la mise en place de programmes et d'émissions dédiés, sur divers médias, pour approfondir la discussion sur la cybersécurité et la protection des enfants en ligne. Grâce à ces actions concrètes, cette campagne vise à instaurer un réflexe de prudence et à encourager des comportements numériques responsables au sein de la société.

Lynda Louifi

CAPITAINE MOHAMED AMINE ATTAF, SPECIALISTE DANS LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITE :

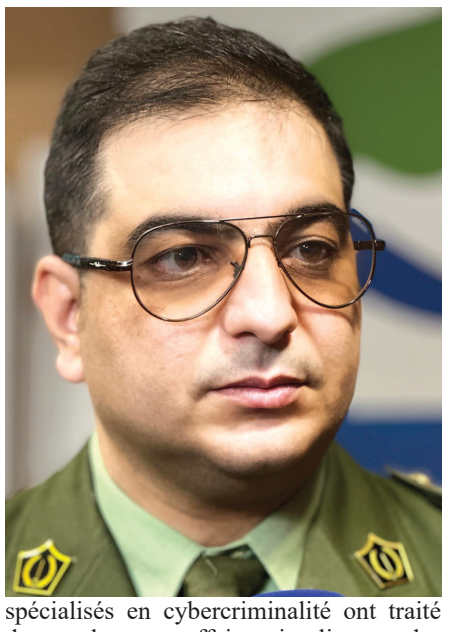
«Il faut inculquer une culture numérique à nos enfants»

L'ÉVOLUTION rapide des technologies numériques expose les enfants à de nombreux dangers sur internet. Le capitaine Mohamed Amine Attaf, spécialiste dans la lutte contre la cybercriminalité au sein du commandement de la Gendarmerie nationale, nous éclaire sur ces menaces et sur les solutions à adopter pour mieux protéger les jeunes internautes.

Le Jeune Indépendant : Quels sont les principaux dangers auxquels les enfants sont exposés sur internet ?

Mohamed Amine Attaf : Malheureusement, l'usage intensif d'internet, que ce soit sur ordinateur ou téléphone, peut engendrer divers troubles, tant physiques que psychologiques.

Sur le plan éducatif et éthique, les enfants sont souvent confrontés à des contenus inappropriés pour leur âge, ce qui peut altérer leur développement et influencer leur comportement de manière négative. D'un point de vue sécuritaire, nos services



spécialisés en cybercriminalité ont traité de nombreuses affaires impliquant des mineurs, notamment des cas d'agression sexuelle facilitée par internet ou d'arnaques liées au commerce en ligne. Rien qu'en 2024, la Gendarmerie nationale a pris en charge 261 affaires liées à la protection des enfants sur internet, ce qui démontre l'ampleur du phénomène et l'urgence d'une vigilance accrue.

Comment assurer la protection des enfants sur internet ?

La clé réside avant tout dans l'accompagnement parental. On dit souvent que l'espace numérique est devenu plus dangereux que la rue, ce qui souligne la nécessité d'une surveillance adaptée, mais non excessive.

L'interdiction stricte peut avoir l'effet inverse et inciter l'enfant à contourner les restrictions.

C'est pourquoi il est essentiel que les parents adoptent une approche équilibrée, en instaurant un dialogue ouvert et en apprenant à interagir avec leurs enfants sur ces sujets.

L'école a-t-elle un rôle à jouer dans cette prévention ?

Absolument. L'éducation numérique doit être intégrée aux programmes scolaires afin de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge aux bonnes pratiques en ligne. Les établissements scolaires, les centres de formation professionnelle et d'autres institutions doivent collaborer avec les autorités compétentes pour mettre en place des séances de sensibilisation et inculquer une culture numérique responsable.

Un dernier conseil pour les parents ?

Nous insistons sur l'importance de l'implication parentale. De nombreux outils existent aujourd'hui pour aider les parents à surveiller l'activité numérique de leurs enfants, notamment des applications de contrôle parental. Nous recommandons vivement leur utilisation pour garantir une navigation plus sûre et prévenir les risques liés à l'internet.

Propos recueillis par Lynda L.

VERS QUELLE QIBLA SOMMES-NOUS ORIENTÉS ?!

Par Cheikh Tahar Badaoui



Permettez-moi chers amis, de vous exprimer, avec joie et allégresse, mes meilleurs vœux, à l'occasion d'un événement solennel, dont l'anniversaire est fêté chaque année, par l'ensemble de la Communauté musulmane.

Alors Dieu révéla : « Tournez votre face de ce côté-là. » Mécontents, les juifs dirent : Qu'est ce qui les a détournés de la Qibla sur laquelle ils réglaient leurs prières ? Alors notre Seigneur révéla aussitôt :« Dis : à Dieu l'Orient et l'Occident. Il guide qui Il veut sur une voie de rectitude. »

Désormais, l'orientation vers le Temple sacré de la Mecque n'est plus un rite observé par les païens durant la période préislamique mais un rite consacré par une injonction sacrée du Seigneur d'une part pour exaucer les vœux du Prophète qui attendait cet événement avec tant d'ardeur et d'amour et d'autre part pour distinguer les vrais croyants des faux dévots. Le Saint Coran montre la causalité de cet événement en ces termes : « Les sots parmi ces gens diront : « Qu'est ce qui les a détournés de la Qibla sur laquelle ils réglaient leur prière ? Dis : à Dieu l'Orient et l'Occident. Il guide qui Il veut vers une voie de rectitude. Ainsi Nous vous avons constitué en communauté médiane pour que vous témoignez des hommes et que l'Envoyé témoigne de vous. Et Nous n'avions établit la direction (Qibla) vers laquelle Tu Te tournais que pour savoir qui suit le Messager (Mohammed) et qui s'en retourne sur ses talons ».

Il convient de préciser que cette décision suscita une forte inquiétude parmi les Musulmans et des critiques de la part des polythéistes et des Juifs. Les Musulmans s'imaginèrent perdre le bénéfice des prières précédentes. Dieu apaisa aussitôt leur tourment, en expliquant la raison de ce changement, qui constitue sans aucun doute une épreuve testant leurs profondes convictions à l'égard de l'Injonction divine, les distinguant par leur soumission, des Juifs qui brillèrent pour la plupart, par leur rébellion et leur sédition contre tout ce qui émane du Prophète ou tout ce qui est afférent à Sa Mission.

A noter que l'Ordre divin fût révélé avec insistance à trois reprises. D'abord Dieu ordonna à Son Prophète : « Nous T'avons vu ô Prophète interroger le Ciel du regard », puis Il exauça son vœu en Lui désignant la « Qibla », vers laquelle il devra tourner Son visage et qui l'agrée. Le deuxième ordre divin, fût : « De quelque lieu que Tu sortes, tourne Ton visage du côté de l'Oratoire sacré. C'est là une prescription de Ton Seigneur. Et Allah n'est point inattentif à ce que vous faites ». Ainsi, Dieu Lui fit connaître que c'est la Vérité qui vient du Seigneur venant exaucer Ses ardents souhaits tant attendus. Quant au troisième Ordre, ce fût pour mettre fin aux calomnies et préjugés des Juifs et spéculations des Polythéistes.

En effet, les Juifs, sachant de par leur Livre sacré que Dieu choisira à Son Prophète le Temple sacré de la Mecque, Lui servant de Qibla dans Ses prières, prétendirent que le Prophète ne s'orienta vers la Ka'ba que par nostalgie et amour de la patrie, il adoptera sûrement leur religion et se dirigera sans aucun doute à leur Qibla, d'autant plus qu'il eût coutume de se diriger pendant longtemps vers leur Temple. C'est également une réponse aux Païens de Qoreich. Ces derniers s'indignèrent contre le fait que le Prophète, prétendant suivre la Religion d'Abraham s'est détourné dans Ses prières vers le Temple sacré de la Mecque et abandonnant ainsi le Temple de Jérusalem qui fait partie justement de cette nouvelle Religion.

D'autres développements s'imposent à présent. Des hadiths authentiques relatant minutieusement le déroulement de cet événement prodigieux.

A ce titre, le compagnon du Prophète Al Bara, que Dieu agrée son âme, rapporte : « l'Envoyé de Dieu qu'Allah Le bénisse et Le salue, faisait Ses prières durant seize ou dix sept mois en se dirigeant vers le Temple de Jérusalem. Il Lui plaisait beaucoup d'avoir la Maison sacré entre Lui et le Temple. Après le changement de la Qibla, la première prière qu'Il avait faite, fût celle de « l'Asr, », (précédant celle du coucher du soleil dite « El-Megrib »), en commun avec d'autres fidèles. La prière achevée, un homme de Ses compagnons passa par d'autres qui priaient en position d'inclinaison vers le Temple de Jérusalem, il leur dit : « Je jure par Dieu que nous venons de prier en direction de la Mecque. Orientez-vous vers ce Temple sacré. » Les hommes changèrent aussitôt leur Qibla et se dirigèrent vers la Ka'ba. »

Ce compagnon Al Bara, ajoute : « Nous ne savions pas si les prières de ceux qui les avaient accomplies avant le changement de la Qibla, seraient-elles agréées ou non. » Dieu révéla une disposition coranique en guise de réponse que voici : « Ce n'est pas Allah qui vous fera perdre le bénéfice de votre foi, car Allah Est plein de Mansuétude et de Clémence pour les hommes. » Verset 143 de la Sourate dite « La Vache » ou dite: « Al Baqarah ».

Il convient d'ajouter à ce qui précède que durant la période médinoise qui s'étalait sur dix à seize mois, le Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, conformément à l'Ordre divin, exhorta les Juifs et les Chrétiens, à corriger leurs croyances, par référence au Message coranique, à partir des sources originelles et d'unir leurs efforts aux Siens en vue d'établir l'unité de la Révélation.

Le dialogue de sourds qui s'en suivit, le refus obstiné dicté par l'orgueil du Rabbinat et du Clergé, mirent fin à tout espoir d'unicité. Dieu, Gloire à Lui Seul, mit alors le Prophète en garde contre toute éventualité de se laisser séduire par les inclinations passionnelles des opposants monothéistes, tel que le consignent les Versets 145 et 146 de la Sourate susvisée : « Certes, même si Tu apportais toutes les épreuves à ceux auxquels le Livre a été révélé, ils ne suivraient guère Ta direction (Qibla). Et Tu ne pourras point suivre la leur ; et entre eux, les uns ne peuvent suivre la Qibla des autres. Et si Tu te laissais entraîné par leurs passions, après que Tu ais été comblé de Science, Tu serais alors du nombre des injustes. Ceux à qui nous révélâmes le Livre, le reconnaissent comme ils reconnaissent leurs enfants. Or certains parmi eux, cachant la vérité, quand bien même, ils Le connaissent parfaitement. ». Ces Versets confirment la véracité de la Mission du Messager de Dieu, Mohammed, Salut Divin Sur Lui, et l'informent que les gens du Livre se furent bien imprégnés de cette Vérité, que plusieurs d'entre eux cachent malheureusement par amour de nuire et blasphémer ou alors par tromperie, ou jalousie gratuite.

L'on rapporte à cet effet de sources authentiques que 'Umar Ibn Khettab (gendre du Prophète et futur calife après le décès du Messager de Dieu) demanda un jour à un grand savant juif Abdullah Ibn Salam, (convertis alors à l'Islam, devint compagnon du Prophète), : « Connais-tu Mohammed comme tu connais ton propre enfant ? » « Certes, oui, et mieux encore, lui répondit-il ; les portraits moral et physique du Prophète et de Ses compagnons furent clairement décrits et élogieusement peints dans nos Livres révélés à Moïse et Jésus, bien avant Sa venue. Quant à mon enfant, je ne peux en être aussi certain, car j'ignore comment sa mère l'a-t-elle conçu. »

Par conséquent il fallait à présent se déclarer ouvertement et sans ombrages en faveur ou contre l'Islam, comme le stipule le Verset 143 susvisé. Il était donc clair que les Juifs et les Chrétiens s'obstineraient à respecter leurs croyances d'ailleurs dénaturées, quelles que soient les preuves que le Prophète pouvait leur fournir.

La nouvelle orientation de la Qibla, marqua ainsi et d'une manière décisive la rupture de l'Islam avec le Judaïsme et le Christianisme, tels qu'ils étaient pratiqués. La nouvelle Religion de paix, d'égalité et de justice s'envola désormais, de ses propres ailes, indépendamment des deux autres religions monothéistes, tout en restant, bien entendu, fidèle à l'identique et vrai Message de Moïse et de Jésus, Salut Divin Sur Eux.

Le Saint Coran insiste à cet égard et prévient toute la Communauté musulmane, contre toute déviation éventuelle : « Ne les craignez guère, craignez –Moi afin que je parachève mon bienfait en votre faveur et que vous soyez bien guidés ».

L'Islam se posa ainsi en héritier de la doctrine d'Abraham, constructeur de la Ka'ba, Salut Divin Sur Lui, et sera dès lors la Religion d'une Communauté intermédiaire, médiane, qui prêchera la modération dans les jugements et les comportements des hommes, la coexistence pacifique entre les peuples et aboutira avec la contribution de tous, à édifier l'homme nouveau, vivant en parfaite harmonie avec soi-même, ses semblables, son milieu environnant et n'adorant qu'une Seule divinité : Allah, Maître des Mondes, et Gloire à Lui Seul, à l'abri de tout fanatisme de droite ou de gauche, sous quelque appellation qu'il soit.

A SUIVRE

CESSEZ-LE-FEU À GAZA

Cinquième échange de prisonniers entre le Hamas et l'entité sioniste

L'entité sioniste a procédé samedi à la libération de 183 prisonniers palestiniens en échange de 3 prisonniers libérés par le mouvement de résistance palestinien Hamas, le cinquième échange depuis l'entrée en vigueur d'un accord de cessez-le-feu le 19 janvier dernier dans la bande de Gaza.



Un premier bus transportant des prisonniers palestiniens a quitté la prison de l'occupation sioniste d'Ofer en Cisjordanie occupée, en fin de matinée, en direction de la ville de Beitunia, selon des correspondants de presse sur place.

D'après le bureau d'information chargé des prisonniers palestiniens, 18 Palestiniens condamnés à la réclusion à perpétuité, 54 Palestiniens condamnés à des peines d'emprisonnement de longue durée et 111 habitants de Gaza arrêtés après le 7 octobre 2023, sont concernés par l'opération d'échange de prisonniers ce samedi.

Plus tôt dans la journée, le Hamas avait remis au Comité international de la Croix rouge (CICR) à Deir el-Balah, trois prisonniers de guerre sionistes.

Il s'agit du cinquième échange de détenus et prisonniers de guerre dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu à Gaza dont la première étape doit durer six semaines.

Cette première étape prévoit la libération de 33 prisonniers de guerre sionistes contre quelque 1.900 détenus palestiniens.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi à 48.181 martyrs et 111 638 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué samedi les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, les corps de 26 martyrs et 5 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 24 heures.

Les autorités palestiniennes de la santé ont, en outre, indiqué que 572 martyrs dont les données ont été complétées et approuvées par la commission judiciaire de suivi du dossier des signalements et des personnes disparues, ont été ajoutés au bilan de l'agression génocidaire sioniste.

Elles ont également souligné qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier dernier à Gaza après plus de 15 mois d'agressions sionistes.

R. I.

ÉTATS-UNIS

Les réductions d'effectifs au sein de l'USAID suspendues par un juge fédéral

UN JUGE fédéral a suspendu ce 8 février, pour une semaine, les réductions de personnel au sein de l'Agence américaine pour le développement international (USAID). Deux syndicats américains, représentant les salariés de l'agence, avaient déposé une plainte à l'encontre de l'administration Trump pour son projet de démantèlement de l'USAID. Alors que selon le New York Times, l'administration Trump entendrait faire passer de «plus de 10 000 à environ 290» les effectifs de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), un recours judiciaire a été déposé le 7 février contre l'administration Trump. Ce recours s'est avéré partiellement fructueux. Quelques heures plus tard, un juge fédéral, nommé par Donald Trump lors de son premier mandat présidentiel, Carl Nichols, a suspendu jusqu'au 14 février le plan de départ proposé à quelque 2 700 employés de l'agence, a rapporté Reuters. La plainte a été déposée devant un tribunal fédéral de Washington par la Fédération américaine des employés du gouvernement (AFGE) et l'American Foreign Service Association (AFSA). Celles-ci accusent Donald Trump d'avoir agi de manière «inconstitutionnelle et illégale» en s'en prenant à l'agence sans l'aval du Congrès. Un démantèlement qui suscite des réactions politiques Le secrétaire au Trésor Scott Bessent ainsi que le secrétaire d'État Marco Rubio, nommé le 3 février administrateur par intérim de l'USAID, sont également ciblés, a rapporté le 7 février le site d'information Axios. Selon la même source, le texte affirme que cette décision, annoncée dès le jour de son investiture, pourrait entraîner «une crise humanitaire mondiale». L'affaire prend une tournure politique. Des élus démocrates et d'anciens employés de l'USAID ayant pris part aux manifestations à Washington dénoncent une attaque contre la diplomatie américaine. CNN et le New York Times ont rapporté que les décisions de Donald Trump sur l'agence avaient été prises sans consultation du Congrès, ce qui alimente les accusations d'abus de pouvoir. De son côté, le secrétaire d'État Marco Rubio défend la décision présidentielle. Lors d'une interview accordée à la chaîne Fox News le 3 février, celui-ci avait dénoncé une «insubordination» généralisée au sein de l'agence. Une agence au cœur de controverses Créée en 1961, l'USAID a souvent été critiquée pour son rôle dans la politique étrangère américaine. Présentée comme une organisation humanitaire, elle a également été accusée d'ingérence dans les affaires intérieures de plusieurs pays. Le 6 février, notamment, le Premier ministre géorgien Irakli Kobakhidzé a affirmé que des ONG financées par l'USAID tentaient de déstabiliser le pays. Dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, dans laquelle il se réjouissait à l'idée d'un démantèlement de l'USAID, l'ex-sénateur nigérian Adamu Garba avait fustigé «une arme de guerre non conventionnelle».

R. I.

LUTTE CONTRE DAECH

La Turquie va réunir la Jordanie, la Syrie et l'Irak

ANKARA, Amman, Damas et Bagdad pourraient prochainement joindre leurs efforts afin de lutter contre la résurgence de l'État islamique dans la région. Une réunion devrait prochainement avoir lieu en Jordanie. Au-delà de Daech, Ankara entend également lutter contre les Forces démocratiques syriennes. La Turquie s'active au Proche-Orient. Après la visite du nouveau dirigeant syrien Ahmed el-Chareh à Ankara le 4 février, le chef de la diplomatie turque à l'intention de réunir une coalition de pays afin de lutter contre la présence de l'État islamique dans la zone. Selon Hakan Fidan, ministre turc des Affaires étrangères, la Turquie, l'Irak, la Syrie et la Jordanie envisageraient de prendre des mesures pour combattre conjointement l'organisation terroriste dans la région et prévoiraient prochainement d'organiser une réunion en Jordanie pour discuter de cette problématique. En raison de la transition politique en Syrie, les pays occidentaux craignent que l'État islamique ne profite de cette situation pour refaire surface. Des cellules de Daech sont présentes dans la région de la Badiya, désert syrien dans l'est du pays, à la frontière avec l'Irak. L'organisation a territorialement été défaite en mars 2019 à Baghouz, mais demeure néanmoins active en commettant régulièrement des attentats. Lutter contre l'EI, ainsi que contre les FDS Lors de la réunion entre le président turc Erdogan et le nouveau dirigeant syrien Ahmed el-Chareh, Ankara a souligné que ce mécanisme devrait notamment être en capacité de gérer les prisons dans l'est syrien, actuellement sous contrôle des forces kurdes (YPG), désignées comme terroristes par la Turquie. «La Turquie a désigné le YPG comme organisation terroriste et est actuellement en pourparlers avec les nouveaux dirigeants syriens sur la manière de démanteler le groupe», a indiqué le quotidien Hürriyet Daily News. A ce titre, Hakan Fidan a également demandé aux États-Unis de réduire «leur soutien aux YPG», pour favoriser l'unité syrienne. Depuis la chute de Bachar el-Assad le 8 décembre dernier, l'armée nationale syrienne, groupe paramilitaire pro-truc, a avancé ses pions sur le terrain en luttant activement contre les Forces démocratiques syriennes (FDS). Ankara lutte contre l'irrédentisme kurde à sa frontière et veut impérativement éviter une jonction entre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et les FDS.

R. I.

RÉHABILITATION DE L'ANCIEN BÂTIMENT DE L'APC D'ORAN

150 millions de DA alloués

DANS LE CADRE d'aménager l'environnement extérieur de l'ancien siège de l'APC d'Oran, actuellement en cours de réhabilitation à grande échelle, la wilaya a alloué un montant de 150 millions de DA. C'est ce qu'a annoncé, hier, la cellule de communication de la wilaya.

Selon la cellule de communication de la wilaya, le projet s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien bâtiment de l'APC d'Oran, connu sous le nom de «bâtiment des lions», en particulier de son environnement et du centre-ville d'Oran, sachant que les travaux débuteront, prochainement, pour être prêts à la réception et la réutilisation du bâtiment, après plusieurs années de fermeture.

Les services de la wilaya ont déjà alloué 750 millions de dinars pour le projet de réhabilitation de l'ancien siège de l'APC d'Oran situé au niveau de la place « 1er Novembre » au centre-ville d'Oran. Ce projet, dont les travaux ont démarré, il y a quelques mois, avance à un bon rythme, a précisé le président d'APC d'Oran, Amine Allouche.

D'autre part, selon la même source, un programme de restauration de plusieurs bâtiments dans le quartier de Sidi El-Houari sera pris en charge par la wilaya, dans le cadre d'une vaste opération de réhabilitation de ce vieux quartier. Cette opération inclura la construction de nouveaux bâtiments dans le même style architectural que ceux récemment démolis, ainsi que le relogement de leurs habitants en raison de leur dégradation, qui constituait un danger pour les résidents et les passants.

R.R.

EHU D'ORAN

Un programme pionnier pour le suivi des personnes souffrant d'obésité

LE SERVICE de médecine interne de l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU), 1er Novembre 1954 d'Oran, a initié, depuis deux ans, un hôpital du jour avec un programme de suivi pluridisciplinaire au profit de personnes souffrant d'obésité, qui a réussi à accompagner jusqu'à présent des centaines de cas. C'est ce qu'a fait savoir, Pr Bachaoui Malika, cheffe de ce service.

En marge des 16èmes journée de diabétologie de l'EHU d'Oran, la même responsable a déclaré lors d'un point de presse, que « le programme de suivi des personnes obèses a débuté timidement à la fin de l'année 2022 et aujourd'hui nous avons cumulé des centaines de personnes, suivies par une équipe pluridisciplinaire composée d'un nutritionniste, d'un psychologue, d'un médecin généraliste et d'une infirmière ».

Ce programme est une première en Algérie, affirme le Pr Bachaoui, notant que chaque cas est suivi de très près, avec un programme nutritionnel, des indications pour des activités physique, un suivi du diabète, car une grande partie des cas présentent des diabètes.

S'agissant des résultats de ce programme, cette même spécialiste affirme qu'ils sont encourageants. « La majorité des personnes viennent par conviction et sont donc réceptives et motivées en général, ce qui impacte positivement les résultats », a-t-elle souligné.

Par ailleurs, la Pr Bachaoui a rappelé que son service a également ouvert, depuis quelques années, un autre programme pour le suivi des femmes enceintes, atteintes de diabète gestationnel ou de diabète permanent, et a pris en charge depuis le début de sa création quelques milliers de femmes.

R. R.

EN PRÉVISION DU MOIS DE RAMADAN

Plusieurs opérations de solidarité lancées à Constantine

Dans le cadre des opérations de solidarité du mois de Ramadhan, une enveloppe financière de 176 millions de DA a été allouée à la wilaya de Constantine. C'est ce qu'a annoncé, hier, Abdelkader Dehimi, directeur de l'action sociale et de la solidarité (DASS).



À ce propos, le même responsable a précisé dans une déclaration à la presse que ce montant sera distribué à 29 303 bénéficiaires, parmi lesquels figurent des familles démunies, des personnes aux besoins spécifiques et des veuves, recensées par les services concernés à travers les communes de la wilaya.

Cette enveloppe financière est constituée de 31 millions de DA alloués par le ministère de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, de 35 millions de DA prélevés sur le budget de la wilaya et de plus de 110 millions de DA pris en charge par les budgets des assemblées populaires communales (APC).

M. Dehimi a également souligné que toutes les listes des bénéficiaires ont été établies et que le montant de l'allocation de solidarité, versé sur le compte CCP de chaque bénéficiaire, s'élève à 10 000 dinars.

Par ailleurs, une commission spécialisée en santé et hygiène a été installée par les services de la DASS pour contrôler les restaurants « Errahma », qui devront répondre aux conditions légales pour offrir les repas de l'Iftar durant le mois sacré. Selon la même source, 21 dossiers ont été déposés jusqu'à présent dans le cadre de cette initiative caritative.

Cette commission regroupe des représentants des directions de l'action sociale, de la protection civile, de la santé, du commerce ainsi que du bureau « Souboul El Kheirat », relevant de la direction des affaires religieuses et des wakfs.

À rappeler que durant le mois de Ramadhan de l'année précédente, une trentaine de restaurants « Errahma » avait ouverts aux quatre coins de la wilaya de Constantine. Supervisée par la direction de l'action sociale et de la solidarité, cette initiative visait à accueillir les personnes nécessiteuses ainsi que les voyageurs afin qu'ils puissent rompre le jeûne.

Pour ce faire un nombre important de ces restaurants avait été installé à proximité des axes routiers à forte circulation, facilitant ainsi l'accès aux repas pour ceux qui en avaient besoin.

Amel Saïdi

AMÉNAGEMENT DE LA MOSQUÉE « BAD » À MOSTAGANEM

Un patrimoine à préserver

UN PROJET d'aménagement de la mosquée « Badr », dotée d'un caractère historique et patrimonial, ainsi que de son environnement, est actuellement en cours dans la wilaya de Mostaganem, avec un investissement de plus de 120 millions de dinars. C'est ce qu'ont fait savoir, hier, les services de la wilaya.

Selon la même source, le projet de réhabilitation de la mosquée, qui souffrait d'un état de dégradation avancé, a atteint un taux d'avancement de 75 %. Un montant de 70 millions de dinars a été alloué pour la réhabilitation de ce monument situé au centre-ville et les travaux actuels concernent le renforcement du toit de la salle de prière.

De plus, la bibliothèque attenante à la mosquée bénéficie d'un autre projet d'aménagement de sa façade extérieure dans un style islamique approprié, pour un montant de 55 millions de dinars. Le taux d'avancement de ces travaux est de 85 %.

Au préalable, la place adjacente à ce monument religieux, la place 1er novembre 1954, a été aménagée avec un budget de 65 millions de dinars, en attendant le lancement d'une quatrième opération visant à réhabiliter les anciens bâtiments et les principales artères du centre-ville, ont ajouté les mêmes services. Un montant de 100 millions DA a été affecté à ces opérations urgentes, dont 44 millions pour la réfection et la modernisation des routes. La mosquée, Badr, est l'un des plus anciens lieux de culte de la wilaya de Mostaganem. Au 18e siècle, elle était une petite mosquée avant d'être démolie par l'occupation française et transformée en église « Saint-Baptiste Catholique » en 1847, selon un design roman, inaugurée par Louis III. Dans les années 1970, l'église a été reconvertie en mosquée, Badr, des travaux de restauration ont été effectués, et un minaret a été construit.

La mosquée a été officiellement inaugurée, le 16 avril 1981. Après 176 ans, ce site religieux reste un monument grandiose et un patrimoine de la ville de Mostaganem, selon des sources historiques.

R.R.

DANS SON LIVRE : « LES CRIMES DE GUERRE DE LA FRANCE EN ALGÉRIE, 1830-1847 »

Karima Aït Dahmane déconstruit les mythes coloniaux français

Dans « Les crimes de guerre de la France en Algérie, 1830-1847 », Karima Aït Dahmane lève le voile sur une vérité longtemps occultée : la brutalité extrême des premières années de la colonisation française.

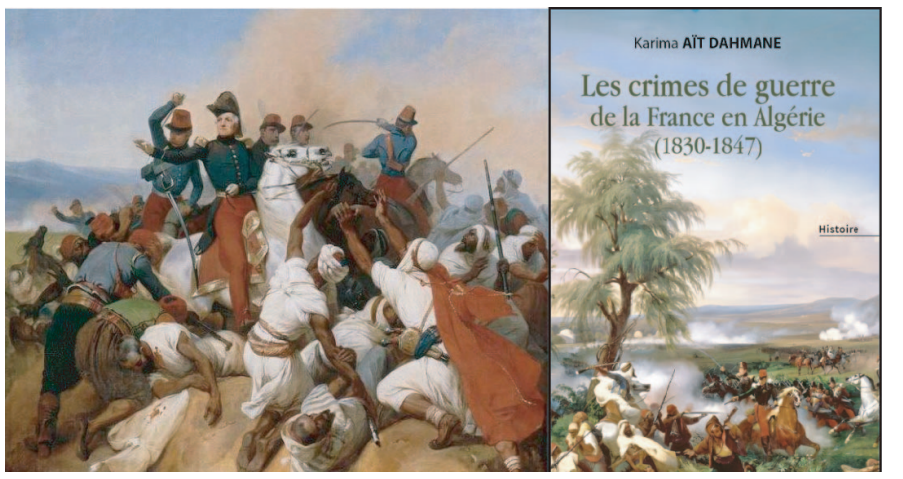
En s'appuyant sur des archives officielles et des témoignages d'époque, l'auteure met en lumière les massacres, enfumades et autres atrocités perpétrées par l'armée coloniale contre les populations algériennes. À travers cet ouvrage documenté, elle démonte le récit officiel français et rappelle l'ampleur de la résistance algérienne, incarnée notamment par l'Émir Abdelkader. Un livre qui s'érige en réponse cinglante aux thèses révisionnistes sur les «bienfaits» de la colonisation.

Dans son nouvel ouvrage, Karima Aït Dahmane rétablit des vérités historiques longtemps obscurcies par la France d'hier, «propagandiste et mensongère» et celle d'aujourd'hui «dominée par les thèses de l'extrême droite».

Traitant des premières années de la colonisation de l'Algérie par la France (1830-1847), qui ont vu «naître et agir de véritables criminels de guerre et de théoriciens de l'extermination des tribus», la France coloniale avait fait de l'abjection et de la barbarie son unique méthode pour asseoir sa suprématie de conquérant sur des terres qui ne lui ont jamais appartenu.

Sachant qu'à travers les siècles, explique l'auteure lors de la récente présentation de son ouvrage, les Algériens autochtones ont eu à subir «plusieurs invasions successives, se voyant à chaque fois contraints de se battre pour libérer leur territoire», les sentiments de «révolte» et de «fierté» allaient alors, forcement s'»imprimer dans le conscient collectif de ce glorieux peuple».

Dès les premières années de l'occupation française en Algérie, poursuit l'auteure, «le sentiment de révolte s'est, une fois de plus, réveillé chez les Algériens», donnant lieu à des résistances populaires «acharnées et opiniâtres», que la France coloniale, démunie de tout humanisme, a lâchement réprimées avec des «méthodes illégales, contraires au droit international et aux valeurs universelles de l'humanisme et des droits de l'homme».



«Massacres répétés, expositions des têtes coupées, dépossession des terres, déportations massives des populations, rapts des femmes et enfants utilisés comme otages, razzias ou enfumades», autant de «faits rassemblés dans les propres écrits des acteurs», tristement célèbres lors de la conquête de l'Algérie, à l'instar de Bugeaud, Lamoricière, Pélissier, Cavignac, Montagnac, Saint-Arnaud et Clauzel, entre autres officiers de l'armée coloniale, que l'auteure a recueilli des archives françaises.

L'EMIR ABDELKADER, CHEF POLITIQUE ET RELIGIEUX

La situation de l'Algérie avant et pendant le début de la colonisation militaire française, la mise au service de la stratégie militaire de mesures ethnographiques, tels que le classement des peuples selon leurs langues, leurs régions d'habitation ou leurs caractères anthropologiques et sociaux, ainsi que la barbarie coloniale lors de la conquête de l'Algérie, sont les sujets pertinents sur lesquels l'ouvrage de Karima Aït Dahmane éclaire le lecteur.

L'ouvrage rappelle également la bravoure et l'héroïsme de l'Emir Abdelkader, cette grande «figure emblématique de la résistance au colonialisme» et ses qualités de, «chef politique et religieux issu d'une famille chérifienne, de théologien et philosophe, d'humaniste et d'homme de plume et d'épée», qui aura été parmi les premiers résistants à combattre l'occupation française pendant de longues années.

Toutes ces réalités historiques, précise encore l'auteure, cachées et tues par la France d'hier et d'aujourd'hui renseignent le néophyte, amateur d'histoire, sur les «génocides, crimes de guerre et contre l'humanité, froidement perpétrés sans foi ni loi par l'armée d'occupation française», contre des populations civiles algériennes, au nom d'une France qui a, de tout temps, prétendu défendre les droits de l'homme et l'humanisme universels. Constituant une réponse cinglante aux adeptes des «bienfaits de la colonisation française en Algérie», le nouvel ouvrage de Karima Aït Dahmane met en lumière une réalité historique qui jette l'opprobre sur la France coloniale en Algérie. Il est publié en langue française aux éditions de l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité (Anep) et se déploie en 160 pages, réparties en quatre chapitres et une quarantaine de sous titres.

Le lecteur de cet ouvrage, riche en enseignements historiques est accueilli avec une page de couverture frappée d'une copie de la célèbre toile, «Combat de la forêt de L›Habrah à Mascara, 1835» d'Horace Vernet, qui restitue une des nombreuses batailles glorieusement menées par l'Emir Abdelkader dans un résumé hautement significatif par l'esthétique des formes et des couleurs, de l'analyse de Karima Aït Dahmane, basée sur des témoignages poignants et des faits établis.

Lors du débat qui a suivi la présentation de l'ouvrage de Karima Ait Dahmane, les intervenants ont relevé la mise à nu des desseins «malveillants et malsains» à vouloir taire et cacher la réalité de l'histoire, pointant du doigt la «France d'aujourd'hui» qui «tente, en vain, de maintenir ses contre-vérités, persistant dans ses mensonges» envers, cette fois-ci, «les générations actuelles de son propre peuple», en refusant d'»assumer son passé historique en Algérie, sombre et macabre».

Docteur en sciences du langage à l'Université de Montpellier III (France) et professeur des universités d'Alger 2, puis Blida 2, entre autres, Karima

Aït Dahmane compte à son actif trois autres ouvrages, dont, «France / Algérie. Altérité, discours et mémoire» (Alger El Ibriz, 2020) ainsi que plusieurs publications universitaires parues dans des revues spécialisées.

A.B. / Agence

VERNISSAGE À ALGER

L'artiste Meriem Hachemi expose «Prélude du printemps» au Librosia Café



LES AMOUREUX de la peinture sont conviés au vernissage de l'exposition «Prélude du printemps», de Meriem Hachemi, qui aura lieu le 8 février 2025 à 14h, au Librosia Café, à El-Biar, Alger.

Riche en couleurs, «Prélude du printemps» est une invitation à ressentir la nature en éveil. La lumière s'adoucit, les couleurs renaissent, les fleurs s'épanouissent pleinement. Cette exposition capture l'instant où la vie reprend son cours avec éclat, portée par l'énergie vibrante du renouveau, où la nature s'affirme dans toute sa splendeur, éclatante et lumineuse.

Après un Master en sciences économiques et sociales, Meriem Hachemi décide de se consacrer pleinement à la peinture. Longtemps inspirée par sa mère, elle-même artiste, elle a eu la chance d'être formée par l'artiste colombienne Stella Romero, qui lui a transmis son savoir-faire imprégné des couleurs et des touches de l'Amérique latine.

L'artiste puise son inspiration dans la Méditerranée et ses teintes éclatantes, tout en intégrant l'influence de l'art colombien, riche en formes et en couleurs vives. Son approche ne se définit pas par un style figé, mais par une recherche constante autour de l'énergie et de la lumière.

R. C.

CONSTANTINE

Un documentaire sur le rôle fondateur de l'émir Abdelkader projeté à Malek Haddad

DANS le cadre des célébrations de la deuxième allégeance à l'émir Abdelkader, la Maison de la Culture Malek Haddad de Constantine a accueilli, ce jeudi, la projection du film documentaire «Abdelkader, fondateur de l'État algérien». Cet événement, inscrit dans une semaine commémorative riche en activités, vise à mettre en avant l'héritage historique de cette figure emblématique de la résistance algérienne. Le film offre un regard approfondi sur le rôle central de l'émir Abdelkader dans la construction de l'État algérien moderne. À travers des séquences documentées et des témoignages d'experts, il illustre non seulement son combat contre l'occupation coloniale, mais aussi son génie stratégique, sa vision politique et son engagement humaniste. Les présents ont pu redécouvrir le parcours exceptionnel de cet homme qui a su imposer le respect, tant par sa bravoure sur le champ de bataille que par sa sagesse dans la diplomatie. L'événement a « permis de nous raviver la mémoire et de rappeler la continuité historique de l'Algérie en tant que nation souveraine », a précisé un citoyen à la sortie de la salle de projection de la structure culturelle.

A. B.

LE BRÉSILIEN PAQUETA NOUVEL ENTRAÎNEUR DE L'USMA

LE TECHNICIEN brésilien Marcos Paqueta, est devenu le nouvel entraîneur de l'USM Alger, en remplacement du Tunisien Nabil Maâloul, dont le contrat «a été résilié à l'amiable», a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, vendredi dans un communiqué.»Un accord a été trouvé avec Paqueta pour prendre en main la barre technique de l'équipe première au vu de sa grande expérience aux niveaux africain et mondial», a indiqué le club algérois.Maâloul, en poste depuis l'intersaison, «dirigera son dernier match lundi prochain, à domicile face au NC Magra (19h00), pour le compte des 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie, comme cela a été convenu entre les deux parties. Nous le remercions pour ses efforts tout au long de sa collaboration», précise la même source.Paqueta (66 ans) connaît assez bien le championnat algérien pour avoir dirigé, à deux reprises, le CR Belouizdad : 2021-2022 et 2023-2024, remportant un titre de champion (2022) et une Coupe d'Algérie (2024).»Avec la nomination de Paqueta, l'équipe va lutter pour les mêmes objectifs assignés en début de la saison, à savoir jouer sur tous les fronts et viser des titres», souligne le club algérois.Par ailleurs, la direction usmiste a annoncé sa décision de nommer prochainement un directeur sportif «dans le but de bien planifier et réaliser un recrutement intelligent, en plus de la gestion efficace des ressources humaines et sportives. Nous attelons actuellement à étudier les CV (curriculum vitae, NDRL) des candidats à ce poste, nous allons choisir le meilleur profil qui doit avoir de l'expérience dans ce domaine. Le nom sera dévoilé dans les prochains jours.Enfin, outre la nomination d'un directeur sportif, l'USMA a également décidé de nommer un porte-parole «qui aura pour mission d'être un relais entre l'équipe et la presse et les supporters, pour garantir la diffusion de la bonne information, et éviter les rumeurs et les spéculations», selon le communiqué du club algérois.Après un passage à vide en championnat (une défaite et deux nuls, NDLR), les «Rouge et Noir» ont renoué avec la victoire, en dominant mercredi l'USM Khenchela (3-0), au stade Nelson de Mandela de Baraki, pour le compte de la mise à jour de la 13e journée du championnat.Un succès qui a permis au club de Soustara de terminer la phase aller de la compétition, à la troisième place du classement, en compagnie de la JS Kabylie, avec 25 points chacun.

LE CLASSICO MCA-JSK FIXÉ AU JEUDI 13 FÉVRIER

LE CLASSICO MC Alger-JS Kabylie, comptant pour la 16e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, se jouera le jeudi 13 février au stade du 5-Juillet d'Alger (20h00), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP).Cette 16e journée, marquant le début de la phase retour de la compétition, débutera le mardi 11 février, et s'étalera jusqu'au vendredi 14 février, au rythme de deux matchs par jour, selon le programme dévoilé par l'instance dirigeante de la compétition sur son site officiel.Pour rappel, le MCA a remporté le titre honorifique de champion d'hiver avec 28 points, avec deux longueurs d'avance sur son dauphin le CR Belouizdad (26 pts), qui entamera la seconde partie de la saison, le mercredi 12 février, face à l'USM Khenchela, au stade du 5-Juillet (19h00).

COUPE D'ALGÉRIE 2024-2025 (1/8ES DE FINALE)

L'USMH et le MOB passent, historique pour le CR Témouchent

L'USM Harrach a réalisé l'exploit de se qualifier aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, en battant en déplacement le MC Oran (1-0), emboitant le pas au MO Béjaia et au CR Témouchent, également qualifiés, à l'occasion de la première partie des 1/8es de finale, disputée jeudi et vendredi.

Moins d'un mois après sa qualification sensationnelle aux 1/16es de finale, à Tizi-Ouzou aux dépens de la JS Kabylie (1-0), les Harrachis ont récidivé en damant le pion à un autre club de l'élite.L'ailier gauche de l'USMH Berrabah, a transpercé la défense oranaise pour inscrire le but de la qualification à la 55e minute de jeu. Le MCO a jeté toutes ses forces en attaque dans l'espoir d'égaliser, mais l'inusable portier Faouzi Chaouchi, a été un bon dernier rempart.Le nouvel entraîneur du MCO Abdelkader Amrani, engagé en remplacement du Franco-malien Eric Sékou Chelle, échoue dans ses débuts sur le banc des «Hamraoua».L'USMH, dauphin du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur, affrontera au prochain tour l'ES Mostaganem (Ligue 1), sur terrain neutre.De son côté, le MO Béjaia (inter-régions), s'est qualifié à domicile, en battant avec maîtrise la JS Haï Djabel (2-0), également issu de la division inter-régions, grâce à deux buts d'Isaâd (15e) et Yaya (30e).Ayant réalisé l'exploit d'éliminer au tour précédent le Paradou AC (2-2, aux t.a.b : 4-3), la JSHD s'est heurtée cette fois-ci à une solide formation bougiote, qui signe son retour en quarts de finale, après six années d'éclipse.Les «Crabes» attendront avant de connaître leur adversaire au prochain tour, qui se jouera contre le MC Alger, le CR Belouizdad, ou l'US Chaouia.Le CR Témouchent, actuel 9e au classement du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur, s'en est remis à son défenseur Abderrahmane Mohammedi, qui a délivré les siens en seconde période (57e), offrant au CRT une qualification historique aux 1/4 de finale de l'épreuve populaire.Les hommes de l'entraîneur Driss Bentayeb, seront fixés sur leur adversaire aux quarts de finale, à l'issue des matchs de la mise à jour de l'épreuve. Le CRT sera opposé à l'USM Alger, au NC Magra, ou au RC Kouba.Jeudi, l'ES Mostaganem et l'ES Sétif, sont les deux premiers clubs à valider leur billet aux quarts de finale de «Dame Coupe», en venant à bout respectivement en déplacement, de l'US Biskra (2-1, a.p) et de l'Amel El-Eulma (1-0)L'Espérance s'est qualifiée grâce à un doublé de Belkhadem (12e, 115e). L'unique réalisation de l'USB a été inscrite par Dadache (42e).De son côté, l'ES Sétif est allée arracher sa qualification, au stade Messaoud Zougar, face à l'Amel El-Eulma, pensionnaire de la division inter-régions (1-0). La nouvelle recrue hivernale sétifienne l'attaquant Mohamed Karim Bouhmidi, a offert la qualification à l'Aigle Noir, en inscrivant l'unique but du match peu avant la pause (42e).A l'instar du CRT, l'Entente, la deuxième équipe la plus titrée en «Dame Coupe» avec 8 trophées, en compagnie du MC Alger et de l'USM Alger, sera fixée sur son adversaire au prochain tour, à l'issue des matchs de la mise à jour.



COUPE D'ALGÉRIE (MISE À JOUR - 1/16ES DE FINALE)

L'USM Alger et à l'Olympique Akbou favoris

L'USM ALGER et l'Olympique Akbou partiront favoris à domicile, respectivement face au NC Magra et au MJ Arzew, pour le compte de la mise à jour des 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie de football, prévue dimanche et lundi.Ayant terminé la phase aller de la Ligue 1 Mobilis de football sur le podium, à l'issue de la victoire décrochée mercredi à domicile face à l'USM Khenchela (3-0), l'USM Alger enchaînera en recevant au stade olympique du 5-juillet le NC Magra, 14e au classement de la phase aller du championnat.Même si les «Rouge et Noir» auront les faveurs des pronostics, il n'en demeure pas moins que le «Nedjm» se rendra à Alger pour jouer son va-tout, et tentera de créer la surprise, même si son objectif majeur reste le maintien parmi l'élite.Il s'agit du dernier match pour l'entraîneur tunisien Nabil Maâloul sur le banc du club de Soustara. L'ancien coach de l'ES Tunis va céder sa place au Brésilien Marcos Paqueta, qui signe son retour en championnat algérien après deux passages au CR Belouizdad.L'USMA s'est qualifiée à ce tour de la compétition, en surclassant l'Olympique Magrane (Ligue 2) sur le score sans appel de 6 à 0, alors que le NCM a passé l'écueil de l'actuel leader du groupe Centre-Est de la Ligue 2, le MB Rouissat (1-0, a.p).Le vainqueur de ce match, affrontera en déplacement le RC Kouba (Ligue 2), le dimanche 23 février au stade Benhaddad de Kouba (19h00).L'autre match, opposera l'Olympique Akbou au petit poucet de l'épreuve le MJ Arzew, pensionnaire de la Régionale 1, au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa, dans un duel qui devrait revenir, à priori, aux locaux.

Les joueurs du nouvel entraîneur français Denis Lavagne, qualifiés pour ce tour aux dépens du CS Constantine (1-0), auront à cœur de poursuivre leur aventure, en écartant un adversaire qui n'aura rien à perdre, mais tout à gagner.Les gars d'Akbou devront rester vigilants pour éviter de concéder la surprise, d'autant que le MJ Arzew compte aborder ce rendez-vous sans le moindre complexe, lui qui s'est qualifié au détriment de l'autre pensionnaire de la Régionale 1, Mouloudia de Chouhada (2-1, a.p).En cas de qualification, l'O.Akbou affrontera le MC El-Bayadh (Ligue 1), le samedi 22 février (14h00).

MC ORAN

Vers une 29e saison de disette après l'élimination en coupe

Le MC Oran se dirige vers une 29e saison sans le moindre titre, après avoir été éliminé, vendredi soir, en huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football suite à sa défaite à domicile par l'USM El Harrach (1-0), un pensionnaire de la Ligue 2 de football.



Les Oranais nourrissaient pourtant l'espoir de renouer avec les consécrations qui les fuient depuis 1996, date de leur dernier trophée en coupe d'Algérie, surtout après leur parcours mitigé en championnat au cours de la phase aller de cette saison, alors qu'elle a été abordée sous le signe de la renaissance.A l'arrivée, les ‹'Hamraoua››, passés, depuis septembre 2023, sous l'égide de la compagnie ‹'Hyproc››, devra finalement se concentrer sur le maintien parmi l'élite, comme a tenu à le souligner leur nouvel entraineur Abdelkader Amrani, dont la première sortie sur le banc de touche du MCO face à l'USMH a été un échec.

‹'L'équipe est en train de payer cher son manque de rythme et de compétition, sachant qu'elle était à l'arrêt pendant presque deux semaines. Nous sommes très déçus pour nos supporters en particulier, qui sont venus nombreux nous soutenir ce soir›», a commenté le coach de la formation oranaise en conférence de presse d'après match.Avant l'arrivée d'Amrani en provenance du CR Belouizdad, les joueurs du MCO sont restés inactifs depuis le départ de leur désormais ex-entraineur le franco-malien, Eric Chelle, pour prendre en main la sélection du Nigéria. Un départ ayant coïncidé avec la fin de la phase aller, suivi par un arrêt prolongé des entrainements, au moment où la direction du club a longtemps hésité avant d'engager un successeur à l'ancien sélectionneur du Mali.Cette élimination contre l'USMH, le dauphin du groupe Centre-Est de la Ligue 2, intervient cinq jours après une autre défaite sur le même terrain du stade Miloud-Hadefi contre le CR Belouizdad, dans le cadre de la mise à jour du championnat (2-1), plongeant les locaux dans le doute.›'Tout comme contre le CRB, plusieurs erreurs ont été commises sur le plan défensif. Il faudra vite les corriger pour espérer terminer le championnat sur une bonne note›», a encore estimé Amrani, dont il s'agit de son deuxième passage au Mouloudia en l'espace de trois saisons.Outre le recrutement d'Amrani, la direction du MCO a procédé, au cours du mercato hivernal, clôturé mercredi dernier, à l'engagement de cinq nouveaux joueurs, à savoir l'attaquant gabonais Omar Jobe, le défenseur mauritanien Sid Ahmed Ablla, les milieux de terrain Amar Bourdim (ex-ASO Chlef) et Dalil Hassen-Khodja (MC Alger), ainsi que l'ailier Aziz Moulay (ex-ES Sétif). En revanche, elle s'est passé des services de cinq éléments.

Il s'agit de Merouane Boussalem, Walid Ardji, Aymen Chadli, Serry Gnoleba et Yanis Hamache.Avec ce remue-ménage, l'entourage du club tablait sur le trophée de la coupe d'Algérie pour renouer enfin avec les titres, avant que ses ambitions ne tournent à la désillusion. La formation phare de la capitale de l'Ouest, qui compte dans son palmarès quatre titres de champion, quatre autres en championnat et une coupe arabe, se contentera encore une fois de défendre sa place en Ligue 1 où elle occupe la 11e place à l'issue de la première manche de la compétition avec 18 points, devançant de cinq unités le premier potentiel relégable, l'ES Mostaganem.

HANDISPORT/ATHLÉTISME

Quatre athlètes algériens au meeting international de Fazaa (Dubai)

QUATRE ATHLÈTES de l'équipe algérienne de para-athlétisme (handisport) prendront part au 16è meeting international de Fazaa de Dubaï aux Emirats arabes Unis, prévu du 10 au 13 février, a-t-on appris vendredi auprès de la délégation algérienne se trouvant sur place depuis hier jeudi.Il s'agit de Mohamed Berrahal (T51), Abdelkrim Krai (T38), Mohamed Nadjib Amchi (F32), «qui seront à une révision de leur classification (review 2025), samedi, avant de prendre part au meeting international de para-athlétisme programmé sur trois jours», a indiqué le Chef de la délégation, le docteur Ghlaimi Abderrahmane, ajoutant que les athlètes sont accompagnés par leurs entraineurs respectifs, Kassouri Abdelhak (pour Berrahal), Mohamed Brahmi (pour Krai) et Benmoussa Chérif (pour Amchi), ainsi que les deux guides d'athlètes, Benmoussa Fateh et Said Berrahal.Selon les nouvelles réglementations qui sont très pointues, l'athlète devra passer le test de technologie médicale (clinique), puis une évaluation technique et de capacité (test sur le terrain en tenue sportive), pour terminer avec le test technique d'observation. Si l'athlète rate une de ces phases, sa classification sera automatiquement annulée. Une fois la classification effectuée, les trois athlètes algériens pourront concourir au meeting qui devrait drainer, selon les organisateurs, plus de 300 athlètes représentant une vingtaine de pays dont l'Algérie. Les épreuves se dérouleront selon les règlements de l'International Paralympic Committee (IPC) et concerneront tous les types de handicaps (Visuels, moteurs, mentaux et IMC) et les différentes classes. Elles auront lieu dans les spécialités: 100m, 200m, 400m, 800m, 1500m et 5000m et les concours du disque, javelot, poids, Club, hauteur, longueur et triple saut.Le meeting international de Fazaa est la première étape dans le circuit du Grand Prix de para-athlétisme handisport de l'IPC qui se déroule dans neuf autres pays : Emirats arabes unis, Inde, Tunisie, Maroc, Mexique, Italie, France, République tchèque, entre autres, en prévision des Championnats du monde prévus à New Delhi en Inde du 26 septembre au 5 octobre 2025.

LA FIFA SUSPEND LES FÉDÉRATIONS DU CONGO ET DU PAKISTAN

LA FÉDÉRATION internationale de football (Fifa) a suspendu les fédérations du Congo (Fécofoot) et du Pakistan (PFF), leurs équipes ne pouvant plus participer aux compétitions internationales, a-t-elle annoncé jeudi soir.La République du Congo est suspendue pour «un problème particulièrement sérieux d'ingérence», a précisé la Fifa dans un communiqué. Elle vise la constitution d'un comité ad hoc ayant pris le contrôle de la Fécofoot, constitué par le ministre des Sports Hugues Ngouélondélé pour diriger la fédération.Le Congo est suspendu «jusqu'à nouvel ordre», a précisé le bureau du conseil de la Fifa dans un courrier. «Les équipes représentatives ainsi que les clubs affiliés de la Fécofoot ne peuvent plus prendre part aux compétitions internationales tant que la suspension n'aura pas été levée».Les Diables Rouges du Congo devaient disputer deux matches des qualifications du Mondial-2026 en mars, en Tanzanie et contre la Zambie. Ils sont 5e et derniers du groupe F, où l'Erythrée a déjà déclaré forfait.Le Pakistan est quant à lui suspendu pour n'avoir pas encore révisé ses statuts électoraux. La sanction sera levée «si le congrès de la PFF adopte la constitution présentée par la Fifa et l'AFC (confédération asiatique)», est-il précisé dans le communiqué de l'instance internationale.

OPEN AFRICAIN DE TUNIS

L'Algérie engagée avec 26 judokas

VINGT-SIX JUDOKAS (16 messieurs et 10 dames) représenteront l'Algérie à l'édition 2025 de l'Open Africain de Tunis, prévue les 15-16 février courant, en présence de 23 pays, issus de quatre continents, suivant la liste d'admission, dévoilée vendredi par les organisateurs. Il s'agit de Salim Rabhi (-60 kg), Salah-Eddine Moudathir (-60 kg), Rachid Cherrad (-66 kg), Kaïs Moudathir (-66 kg), Ayoub Benlaribi (-66 kg), oussama Hezil (-66 kg), Anis Saoudi (-66 kg), Ahmed Mehibel (-73 kg), Imad Mehibel (-73 kg), Abdeslam Belbelhout (-73 kg), Denni Achour (-81 kg), Loukmane Daroul (-90 kg), Sid Ali Benaboura (-90 kg), Rayan Zakaria Benattia (-100 kg), Othmane Arbaoui (-100kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) chez les messieurs.Chez les dames, la Direction technique nationale (DTN) a retenu Houaria Kaddour (-48 kg), Faïza Aïssahine (-52 kg), Khadidja Bekhira (-57 kg), Nourhane Ghazali (-57 kg), Hanane Brahimi (-57 kg), Louisa Ichaâlal (-70 kg), Chanez Aliouane (-70 kg), Dyhia Benchaâlal (-78 kg), Maroua Mammeri (+78 kg) et Yassemine Youcefi (+78 kg).Selon les organisateurs, 201 judokas(118 messieurs et 83 dames) représentant 23 pays, ont déjà confirmé leur participation à ce tournoi. Avec un total de 47 judokas engagés (23 messieurs et 24 dames), la Tunisie sera le pays le mieux représenté

Q4-2024 : Google explose les compteurs, mais Wall Street fait la moue

Publicité en plein essor, cloud en forte croissance et 100 milliards de dollars de bénéfices : Google affiche des chiffres 2024 records mais déçoit pourtant Wall Street. Pas de quoi influencer le géant américain qui annonce en 2025 un plan d'investissement colossal dans l'IA pour transformer la recherche Web et renforcer l'infrastructure cloud du groupe.



Il n'y a rien qui soit à l'échelle humaine dans les résultats financiers de Google au dernier trimestre calendaire et fiscal 2024 comme dans la réaction de Wall Street à leur annonce. Un CA trimestriel de 96,47 milliards de dollars, un bénéfice net trimestriel de 26,54 milliards de dollars (en croissance de 28% par rapport à Q4-2023) et surtout, un bénéfice annuel qui, pour la première fois, franchit la barre symbolique de 100 milliards de dollars (pour un CA annuel qui dépasse les 350 milliards de dollars) !

Des chiffres affolants, qui dépassent la compréhension du cerveau humain. Et pourtant…

Pourtant, l'action d'Alphabet (la maison mère de Google) a perdu 9% à Wall Street dans la foulée de l'annonce des résultats. Pendant que les chiffres laissent bouche bée le commun des mortels, Wall Street panique. C'est vrai que, sur une base non-GAAP, les ventes – hors parts reversées aux partenaires – se sont établies à 81,6 milliards de dollars, soit un manquement d'un milliard face aux 82,8 milliards attendus par les analystes. Délirant !

Mais ce qui inquiète surtout les marchés financiers, ce sont les « seulement » 30% de croissance des revenus de Google Cloud ! Pour rappel, Azure affichait la semaine dernière 31% de croissance, et Wall Street déjà avait été déçu ! A croire que Wall Street considère encore le marché Cloud comme naissant, ce qu'il n'est plus. Car, il n'y a rien de décevant dans les résultats de Google Cloud (qui combine GCP et Google Workplace). L'activité affiche un chiffre d'affaires trimestriel de près de 12 milliards de dollars (son record historique) et un bénéfice net trimestriel de plus de 2 milliards de dollars !

On rappellera que le cloud Google n'a connu ses premiers bénéfices qu'en 2023 (l'activité était auparavant très déficitaire). Et l'IA semble y être pour beaucoup dans cette performance en réalité bien meilleure que Wall Street ne le laisse transparaître.

UN "ALL IN" SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Sundar Pichai, le CEO d'Alphabet et Google, n'a pas mâché ses mots lors de l'appel aux investisseurs : pour accélérer ses avancées en IA, Alphabet prévoit de porter ses dépenses d'investissement à 75 milliards de dollars en 2025, bien au-dessus des 57 à 59 milliards attendus par Wall Street.

Ce budget record est destiné à renforcer l'infrastructure des data centers IA et à soutenir le développement de technologies comme Gemini, DeepMind ou encore Project Astra et, au-delà, à transformer Google Search en un véritable assistant intelligent.

« Alors que l'IA repousse les limites des requêtes possibles, 2025 sera une année décisive pour l'innovation dans la recherche, » annonçait dès l'ouverture Sundar Pichai. Et durant tout le call aux investisseurs, Sundar Pichai a distillé des informations sur l'évolution des plans de Google. En intégrant les fonctionnalités IA de DeepMind dans la recherche, Google Search va apparemment progressivement se transformer en assistant IA qui navigue, analyse et synthétise le web. Il a notamment évoqué « Project Astra « , le système multimodal de DeepMind capable d'analyser des flux vidéo en direct et d'interagir en temps réel ainsi que Gemini Deep Research (réponse de Google à l'annonce d'OpenAI Deep Research), un agent IA générant des rapports détaillés en automatisant le processus de recherche d'information et d'études des documents. « Nous élargissons considérablement les cas d'usage de la recherche – des requêtes qui ne sont pas toujours instantanées, mais qui méritent du temps, » a précisé Sundar Pichai. « Ce sont nos axes d'exploration, et vous verrez de nouvelles expériences déployées pour les utilisateurs courant 2025. »

Au passage on notera que l'investissement de Google Cloud pour ses datacenters IA est finalement très aligné sur les 80 milliards annoncés de son côté par Microsoft pour étendre ses propres datacenters IA en 2025.

LA PUB… CE CŒUR VIBRANT DE GOOGLE

Outre l'IA, la publicité reste le principal et véritable moteur de tout le groupe Google. À elle seule, elle a rapporté 72,46 milliards de dollars au Q4-2024.

Ainsi, ce trimestre, la publicité sur Google Search a généré environ 54 milliards de dollars. YouTube a enregistré des revenus publicitaires de 10,5 milliards de dollars, dépassant les estimations grâce à une incursion réussie dans le domaine des podcasts.L'univers Android et les autres services associés ont rapporté 11,63 milliards de dollars.

En revanche, le segment « Other Bets » d'Alphabet, regroupant des projets futuristes tels que Waymo et Verily, reste toujours un gouffre assumé. Ces activités plutôt expérimentales n'ont rapporté que 400 millions de dollars (moins encore qu'en 2023) et affichent une perte de plus d'un milliard de dollars.

Reste un défi 2025 de taille : le sujet réglementaire. Entre le DoJ qui accuse le géant de pratiques monopolistiques sur le marché de la recherche et des procédures anti-trust concernant sa technologie publicitaire, notamment en Europe, Google risque de vivre une année juridique 2025 agitée.

Néanmoins le groupe paraît plus solide que jamais. Ses résultats pharaoniques voguent à contre-courant des tensions économiques et géopolitiques.

Et même, la hype médiatique engendrée par DeepSeek ne semble pas ébranler les convictions et la trajectoire du géant américain. Pour Sundar Pichai, il ne fait aucun doute que l'IA va devenir de plus en plus abordable et ainsi doper massivement la demande de ses services Cloud. « Si l'opportunité de l'IA nous enthousiasme tant, c'est que nous savons pouvoir générer des cas d'usage extraordinaires car les coûts d'utilisation vont continuer de baisser, rendant plus de scénarios viables. C'est l'opportunité du siècle, d'où nos investissements pour être au rendez-vous » conclut le CEO d'Alphabet.

Quelle place pour l'Intelligence artificielle dans la Supply Chain ?

GÉRER toujours plus efficacement ses opérations et accroitre son agilité sont des données stratégiques pour les professionnels de la Supply Chain. Ces derniers se tournent alors massivement vers le digital pour améliorer en continu leurs processus de gestion. Dans ce contexte, l'intelligence artificielle se positionne aujourd'hui comme un nouvel atout au service de la productivité des équipes.

Mais à quels usages et besoins peut répondre l'Intelligence artificielle ?

Concrètement, l'usage de l'Intelligence artificielle permettra par exemple de répondre à différents sujets variés comme la création d'Assistants qui aideront les utilisateurs à réaliser des analyses avancées qu'ils ne pourraient pas faire par eux-mêmes. L'IA est également un excellent moyen de gérer des actions répétitives et chronophages ou encore de simplifier le



support offert aux utilisateurs.

L'IA peut aussi permettre d'accompagner les utilisateurs dans des décisions complexes qu'ils n'auraient pas pu faire seuls comme dans la sélection de prévisions pertinentes.

Nous pourrions aussi évoquer le calcul des stocks de sécurité en temps réel en fonction de la fiabilité de la demande ou de fiabilité de sourcing différenciés par type de produits. Enfin, cela permettrait aussi d'automatiser des tâches réalisées par les utilisateurs au travers d'analyses comportementales des actions répétitives effectuées.



Comment l'IA simplifie chaque étape de la création de sites Web ?

Vous souhaitez créer un site Web mais vous ne savez pas par où commencer ? La bonne nouvelle, c'est que l'intelligence artificielle (IA) est désormais là pour vous aider dans ce processus. Si l'IA simplifie la création de sites Web, opter pour un bon hébergeur web peut également faire une grande différence.

Vous souhaitez créer un site Web mais vous ne savez pas par où commencer ? La bonne nouvelle, c'est que l'intelligence artificielle (IA) est désormais là pour vous aider dans ce processus. Si l'IA simplifie la création de sites Web, opter pour un bon hébergeur web peut également faire une grande différence.

Si la création d'un site Web peut sembler difficile, l'IA a simplifié le processus grâce à des outils intuitifs et des fonctionnalités avancées. Aujourd'hui, tout le monde peut créer un site Web professionnel et performant sans grandes compétences techniques. Cependant, un hébergeur fiable et sécurisé est essentiel pour garantir le succès de votre site Web. Hostinger, acteur majeur du marché et numéro 1 de notre comparatif, propose des solutions d'hébergement optimisées pour les sites Web créés avec l'IA. Dans cet article, nous allons voir comment l'IA révolutionne la création de sites Web et pourquoi il est judicieux de faire appel à un hébergeur comme Hostinger pour mener à bien votre projet.

L'IA, au cœur de la création web

L'intelligence artificielle se définit par la capacité d'une machine à imiter l'intelligence humaine comme l'apprentissage pour effectuer des tâches, résoudre des problèmes et prendre des décisions. Son utilisation dans la création de sites Web a évolué au fil des années, passant de tâches basiques à l'automatisation et l'optimisation du processus de conception. Les outils de création web intégrant l'IA génèrent des designs personnalisés, produisent du contenu optimisé pour le référencement, suggèrent des corrections et des noms de domaine pertinents, et analysent les données d'audience.

Cette intégration simplifie grandement la création de sites Web, même pour les utilisateurs novices. Le développement de ces fonctionnalités IA représente une révolution dans le monde du développement web, ouvrant de nouvelles opportunités que ce soit pour les particuliers et les entreprises. Une tendance qui devrait s'accélérer tant les progrès de la recherche avancent rapidement.

Pourquoi choisir l'IA pour créer son site web ?

Une conception simplifiée

L'un des principaux avantages de l'utilisation de l'IA pour créer un site Web est la simplification du processus de conception. Les générateurs de sites intelligents exploitent la puissance de l'IA pour produire des designs professionnels et personnalisés en quelques clics seulement. Avec leurs algorithmes avancés, ces outils analysent les préférences et objectifs de l'utilisateur pour générer automatiquement une structure de site, une charte graphique et des contenus adaptés. En bref, fini le casse-tête de la page blanche, l'IA s'occupe de (pratiquement) tout !

Les éditeurs visuels pilotés par l'IA offrent une expérience intuitive et permettent de personnaliser chaque élément du site avec un simple glisser-déposer, sans aucune compétence en codage. Modifier les couleurs, les polices, la disposition des blocs ou ajouter des composants interactifs devient un jeu d'enfant. Pour les e-commerçants, ces plateformes intègrent des fonctionnalités essentielles comme la gestion de catalogue, le paiement sécurisé ou encore le suivi des commandes. Tous les ingrédients sont réunis pour lancer sa boutique en ligne rapidement et sereinement.

Des contenus optimisés

L'IA révolutionne également la création de contenus optimisés pour le référencement naturel. Les outils SEO alimentés par l'IA, comme SEMrush ou Ahrefs par exemple, analysent les mots-clés et la structure des pages les mieux classées pour un sujet donné, afin de fournir des recommandations précises pour améliorer le positionnement de vos contenus. Les générateurs de blogs basés sur l'IA, tels que Jasper ou Writesonic, permettent de rédiger rapidement des articles de qualité, en s'appuyant sur des données pour identifier les thèmes et formats les plus performants. Il suffit en effet de saisir quelques mots-clés et paramètres pour que ces outils génèrent un contenu unique et optimisé. Les rédacteurs IA comme Copy.ai vont encore plus loin en créant des textes à la fois engageants pour les lecteurs et optimisés pour le SEO. Grâce à leur apprentissage, ils adaptent le ton et le style aux préférences de votre audience cible, tout en intégrant naturellement les expressions clés. En combinant ces différents outils, cela permet de renforcer votre stratégie de contenu et capter un trafic qualifié plus important depuis les moteurs de recherche.

Un marketing plus efficace ?

L'IA offre de nombreuses opportunités pour optimiser les stratégies marketing et améliorer leur efficacité. Les outils d'analyse permettent de traiter de grands volumes de données pour en extraire des insights pertinents et actionnables. En analysant finement le comportement des utilisateurs avec Google Analytics, leurs préférences et leurs interactions avec le site, l'IA peut aider à segmenter précisément les audiences et à personnaliser les messages et offres en fonction de chaque profil. Fini le marketing de masse, place à l'ultra-personnalisation pour des campagnes plus impactantes !

L'IA excelle aussi dans l'optimisation des campagnes publicitaires, via Google Ads notamment, grâce par exemple au ciblage intelligent et à l'ajustement en temps réel des enchères et des placements d'annonces...

Google dope ses Chromebook Plus à coup d'intelligence artificielle, ce que vous pouvez faire avec

Google gonfle ses Chromebook de nouvelles fonctionnalités à base d'intelligence artificielle. Les Chromebook Plus peuvent notamment faire appel à Gemini, mais aussi à d'autres fonctionnalités visant à nous simplifier la vie.

Il y a quelques jours, ASUS levait le voile sur une nouvelle version de son PC portable Vivobook S15, dopé à Copilot+. Du côté de chez Google, on est évidemment à l'affût en ce qui concerne l'IA, et c'est donc tout naturellement que le géant américain intègre à son tour de nouvelles fonctionnalités dans ses Chromebook. Des Chromebook bien spécifiques, dotés d'une nouvelle mention « Plus ».

Le plein d'IA (aussi) dans les Chromebook

C'était en fin d'année dernière, Google confirmant l'arrivée d'une nouvelle gamme de Chromebook, à la fiche technique optimisée, de manière à pouvoir accueillir de nouvelles fonctionnalités : les Chromebook Plus.

L'objectif est de changer l'image « bon marché » des Chromebook, et de viser désormais le haut du panier, avec des ordinateurs plus puissants et orientés premium. Parmi les partenaires du géant américain, on retrouve Acer, Lenovo, HP ou encore… Asus.



Aide à l'écriture, Gemini, Magic Editor….

Avec leurs composants optimisés, ces mêmes Chromebook Plus sont en mesure d'accueillir des fonctionnalités inédites, dont des outils basés sur la désormais indispensable intelligence artificielle. Les nouveautés mises en avant par Google concernent notamment « l'aide à l'écriture », laquelle sera intégrée directement au sein même du système, via une mise à jour à venir.

Comme son nom le laisse supposer, cette fonctionnalité est une aide à la rédaction, visant à assister (et non pas remplacer) l'auteur d'un mail, d'un article de blog, d'une publication sur un réseau social…

À cela s'ajoute l'outil Magic Editor (déjà présent sur les smartphones Google Pixel 8 que nous avons testés dans nos colonnes), qui va permettre de retoucher ses photos avec l'aide de l'IA. En plus s'ajoute la capture d'écran au format GIF, des fonds d'écran génératifs…

Enfin, l'application Gemini offrira elle aussi diverses fonctionnalités dopées à l'IA, pour l'écriture, la synthèse, la planification de rendez-vous…

À noter que les propriétaires d'un Chromebook Plus peuvent aussi bénéficier d'une année d'abonnement gratuit à Google One AI Premium.

En moyenne, un mangeur de viande consomme au cours de sa vie plus de 7000 animaux !



SELON l'organisation Vegetarian Calculator, Les humains qui consomment de la viande dévorent plus de 7000 animaux dans leur vie, 11 vaches et 2400 poulets.
Plus encore, un mangeur de viande qui vivra à 80 ans consommera 4500 poissons, 80 dindes et 30 moutons.
Les lapins, les canards, les oies, les chèvres, les crevettes et les calmars sont inclus dans le calcul et le total monte à environ 7500.

La citrouille d'Halloween était à l'origine un navet !



LA FÊTE des morts est à peine passée que déjà, tous les magasins ont sorti leurs décorations de Noël. Mais pas si vite ! Revenons d'abord sur les origines de la tradition d'Halloween. Saviez-vous, par exemple, que la traditionnelle citrouille était à l'origine… un navet ?

Les origines de la fête des morts

Beaucoup critiquent la fête d'Halloween avec, pour seul moto, le fait qu'elle soit uniquement commerciale. Mais ils confondent avec la fête de Noël, qui ne tire ses origines que de la marque Coca-Cola. La fête des morts, elle, est bien légitime : ses racines proviennent de la culture celte – Irlande ou Ecosse, les deux pays se battent ses origines. Ce n'est qu'une fois que la tradition a traversé l'Atlantique qu'elle est devenue commerciale à ce point.
Selon les croyances, les morts se réveillaient chaque 31 octobre pour venir rendre visite aux vivants. Ces derniers laissaient alors de la nourriture sur la table et une bûche dans le feu pour que les morts puissent reprendre des forces et se réchauffer avant de retourner au royaume des morts. La fête d'Halloween était donc à l'origine principalement une tradition culinaire.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Un homme condamné à 475 ans de prison aux États-Unis pour des combats de chien

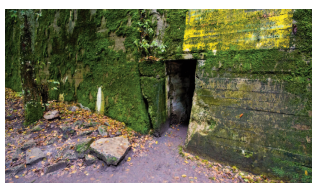
Un homme de 57 ans a été condamné à 475 ans de prison dans l'État américain de Géorgie pour avoir organisé des combats de chiens, rapporte mardi NBC News. C'est la peine la plus lourde connue à ce jour pour ce type de délit, indique la procureure, Jessica K. Rock.

En 2022, un livreur de colis Amazon rapporte aux autorités que plusieurs chiens étaient attachés, avec de lourdes chaînes, dans une propriété de la ville géorgienne de Dallas, à environ 50 kilomètres d'Atlanta.
Le 8 novembre de cette même année, la maison fait l'objet d'une perquisition avec l'accord du juge. Les procureurs indiquent que 107 chiens étaient sur place avec des signes de maltraitance, certains étaient même en sous-poids, avec un réel manque de nourriture, d'eau et d'abri constaté sur les lieux. De nombreux chiens étaient retenus par une courte chaîne en acier, une tactique "qui sert à renforcer l'agressivité des chiens", affirme le bureau du procureur du comté de Paulding.

Des dents en moins et des cicatrices de combat

Sur place, plusieurs éléments indiquaient un lien avec les combats de chiens. Les autorités ont notamment trouvé un tapis de course conçu pour les chiens, un stand d'élevage, un bâton spécial pour "ouvrir la mâchoire d'un chien durant un combat", un kit de premier soins pour chiens blessés, des médicaments de vétérinaire ou encore des contrats de vente de chiens.Un vétérinaire a examiné les canidés et a noté que plusieurs d'entre eux avaient des dents en moins et des cicatrices de combat.
Le juge Dean C. Bucci a condamné l'homme à 475 ans de prison à la suite de sa condamnation par un jury pour 93 chefs d'accusation de combats de chien et 10 chefs d'accusation de cruauté animale.

Que cachaient les nazis? Un historien sur la piste d'un hangar secret dans une forêt en Allemagne



Au cœur de la mystérieuse forêt de Leinawald, dans l'Est de l'Allemagne, où des rumeurs de trésors nazis perdus circulent depuis des décennies, une nouvelle hypothèse intrigante émerge. Et si, sous le feuillage dense, se cachait un complexe souterrain du Troisième Reich? L'historien allemand Mirko Kühn affirme détenir des preuves irréfutables de l'existence d'un hangar nazi souterrain. Depuis dix ans, cet homme de 47 ans se penche sur l'histoire mystérieuse de cette région mythique de Thuringe. Il en est aujourd'hui convaincu: "Ici, près de l'aéroport, les nazis ont construit un hangar à avions souterrain". Ce hangar portait le nom de code "Alpendohle". "Il existe des témoignages, des photos aériennes et des mesures confirmant ma théorie", assure Mirko Kühn dans les pages du journal allemand Bild. Les dimensions de la structure cachée seraient considérables: 200 mètres de long, 25 mètres de large et au moins 5 mètres de haut. "Au vu de sa taille, une dizaine d'avions auraient pu y être entreposés à l'abri des bombardements", détaille encore l'historien.
Il affirme avoir identifié les entrées de la structure sur d'anciennes photographies aériennes.
Le nom de code "Alpendohle" semble également confirmer sa théorie. "Les noms d'oiseaux étaient souvent utilisés pour les constructions nazies souterraines", explique-t-il encore.

Après un délit de fuite, le fils de Michael Jordan arrêté alcoolisé et en possession de drogue

USA

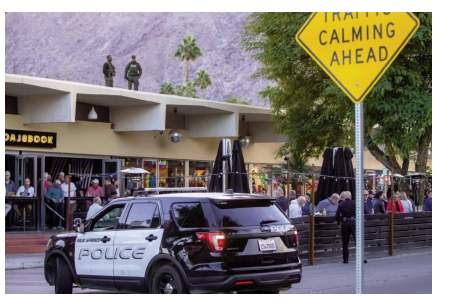
POLICE Marcus Jordan, le fils du célèbre Michael Jordan, a été arrêté mardi pour délit de fuite, conduite en état d'ivresse et possession de drogue
Marcus Jordan, le fils de la légende du basket Michael Jordan, a été interpellé mardi dans le centre de la Floride (Etats-Unis). Selon les informations de l'agence Associated Press, il a d'abord commis un refus d'obtempérer lors d'un contrôle routier dans un comté voisin.

Il a pris la fuite mais son véhicule s'est retrouvé coincé sur une voie ferrée.
Les roues se sont enfouies dans la boue et l'homme de 34 ans ne pouvait plus redémarrer. Les policiers l'ont retrouvé juste à temps, car un train devait arriver dix minutes plus tard.

Lors de son interpellation, Marcus Jordan était alcoolisé. Les agents ont également indiqué avoir trouvé un sachet de cocaïne caché dans son pantalon.

INCARCÉRÉ PUIS LIBÉRÉ

D'après TMZ, le fils de la star de la NBA aurait tenté de résister lors de son interpellation. Il est aujourd'hui accusé de conduite en état d'ivresse, délit de fuite, de résistance sans violence et de possession de drogue. Après avoir brièvement été incarcéré, il aurait été libéré mardi en fin de matinée. Il ne s'est pas exprimé publiquement pour le moment.
En août dernier, Marcus Jordan avait déjà fait parler de lui alors qu'il était en



vacances dans le sud de la France. Comme le rappellent nos confrères de CNews, il avait été aperçu en train de consommer de la cocaïne lors d'un déjeuner.

Dans les montagnes, les arbres poussent de plus en plus haut... et ce n'est pas une bonne nouvelle



Les arbres poussent à une altitude de plus en plus élevée, selon les conclusions d'une étude scientifique chinoise relayée samedi 19 août par The Guardian. Une conséquence du changement climatique, d'après les chercheurs.



La menace que la crise climatique fait peser sur nos sociétés est de plus en plus prégnante, en raison du flux d'informations qui nous parvient régulièrement des scientifiques. Au quotidien, certains de ses effets sont tangibles, comme l'érosion côtière.

D'autres, en revanche, sont moins perceptibles. Notamment le fait que les infrastructures souterraines de nos villes soient déstabilisées. D'autres conséquences, plus ou moins étonnantes, sont à prévoir.

70 % des limites forestières des montagnes

Récemment, une étude réalisée par des scientifiques de l'université de Shenzhen (Chine) a démontré que la limite forestière des montagnes avait tendance à augmenter. Autrement dit, cela signifie que les arbres poussent à une altitude de plus en plus élevée, comme The Guardian s'en est fait l'écho samedi 19 août. Les chercheurs, avant de pouvoir faire ce constat – qu'ils attribuent au changement climatique – ont analysé la zone jusqu'à laquelle les arbres poussaient en altitude. Leurs recherches leur ont permis de mettre en évidence un chiffre inquiétant. Dans le monde entier, 70 % des limites forestières des montagnes se sont déplacées sur la période comprise entre 2000 et 2010.

Des températures plus élevées en altitude

Dans le détail, les scientifiques ont découvert que les lignes d'arbres (ils en ont analysé l'équivalent de près d'un million de kilomètres, répartis dans 243 régions montagneuses) s'étaient élevées de 1,2 mètre par an, en moyenne. D'après les éléments cités par le quotidien britannique, ce déplacement est encore plus conséquent dans les régions tropicales. Là-bas, il s'est avéré que la moyenne dépassait les 3,1 mètres par an. Comme le rappelle le journal, il arrive que la limite forestière varie en fonction des activités anthropiques. Notamment, lorsqu'il est question de l'utilisation des terres. Toutefois, les différents secteurs étudiés par les scientifiques chinois sont préservés de l'action humaine.De ce fait, les experts ont jugé que c'était le changement climatique qui était à l'origine d'un tel phénomène. En cause : des températures plus élevées en altitude, qui favorisent le développement des arbres. Parce que les arbres sont connus pour leur capacité d'absorption du dioxyde de carbone, l'élargissement de l'espace forestier semble, a priori, être une bonne nouvelle, notamment pour le développement de la faune et de la flore. Toutefois, ce n'est pas le cas.

Des espèces endémiques en péril

Comme l'indique The Guardian, ces limites d'arbres font office de zone de transition entre les forêts et la végétation alpine. Appelée toundra, cette dernière est dépourvue d'arbres. Située dans des zones climatiques montagnardes, froides ou polaires, cette étendue végétale abrite un certain nombre d'espèces endémiques. L'élargissement de l'espace forestier pourrait donc menacer leur existence.

Mais ce n'est pas tout : la toundra, foisonne de milieux humides, de ruisseaux, de lacs et de rivières. Tous sont indispensables en matière d'approvisionnement en eau, observe le journal britannique. Aussi, ils agissent comme des puits de carbone très puissants, qui risquent de perdre leurs propriétés avec la croissance de ce phénomène.

Autant d'observations qui nous poussent à accorder une grande attention à cette situation. Par ailleurs, il pourrait exister de nombreuses autres conséquences, pas encore mises en lumière.

En déféquant, le cousin sauvage du lama favorise l'adaptation climatique dans les Andes



LORSQUE les glaciers se retirent à cause du changement climatique, ils laissent place à des terres rocheuses où les végétaux peinent parfois à s'installer. Dans les Andes, les vigognes accélèrent ce processus en déféquant toutes aux mêmes endroits, fertilisant ainsi les sols (UC Boulder).

"Agile, je peux courir jusqu'à 50 kilomètres par heure, ma toison d'or tenait chaud aux Incas, et le lama et l'alpaga sont mes cousins domestiques" : je suis… la vigogne, bien sûr ! Cette reine de l'Altiplano, les hautes terres arides de la cordillère des Andes, a frôlé l'extinction à cause de la chasse avant d'être protégée (Muséum national d'histoire naturelle).

À chaque lieu son utilisation, telle pourrait être la devise de ces camélidés qui non seulement se déplacent entre le territoire où ils dorment et celui où ils se nourrissent (MNHN) mais qui, en outre, choisissent un endroit précis, partagé par tous les membres d'une harde, pour déféquer.

Or, dans cette région où les glaciers se retirent à grande vitesse à cause du changement climatique, ces "latrines" animales contribueraient à une installation plus rapide de la végétation sur les zones désenglacées en fertilisant les sols, selon une étude publiée en décembre dernier dans la revue Scientific Reports.

Un micro-climat au-dessus des latrines

Les auteurs se sont rendus sur des sites autrefois recouverts par des glaciers dans les Andes péruviennes, jusqu'à 5 500 mètres au-dessus du niveau de la mer, rapporte un communiqué de l'université du Colorado à Boulder (UC Boulder).

En y prélevant des échantillons, ils ont alors constaté que les sols recevant régulièrement des excréments de vigognes contenaient à la fois davantage d'humidité et de nutriments clés, tels que l'azote et le phosphore, par rapport aux terres stériles – majoritairement recouvertes de cailloux laissés par les glaciers – situées à quelques mètres de là.

Le sol d'une latrine était par exemple composé de 62 % de matière organique, contre 1,5 % pour une zone voisine d'où le glacier s'était retiré 85 ans auparavant et qui ne recevait pas d'excréments. Or, qui dit matière organique dit aussi moins de variations de température. Ce qui n'est pas sans conséquence dans cette région d'altitude, où les nuits sont souvent glaciales.

"Les latrines ont créé un micro-climat différent de celui de la zone environnante", explique le Pr Steven Schmidt, qui a supervisé la recherche (communiqué). "Il est très difficile pour les êtres de vivre ici, mais la matière organique a permis aux températures et aux niveaux d'humidité de ne pas fluctuer autant", précise-t-il.

Cervidé menacé, puma : un nouvel écosystème

Quant au vivant, justement, l'équipe a également trouvé des concentrations élevées d'ADN ainsi qu'une grande diversité de micro-organismes dans les échantillons de sol des latrines, ce qui suggère que ces lieux constituent un terrain très propice à leur développement.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Le pneumocoque est une grave bactérie qui peut être mortelle chez les personnes sensibles.

BIEN-ÊTRE



Pneumocoque : symptômes, vaccin, c'est quoi ?

On connait le terme mais toujours sa signification. On sait aussi souvent qu'il existe un vaccin contre le pneumocoque (obligatoire chez les enfants après la naissance) mais sans savoir contre quoi il protège vraiment. Voici l'essentiel à savoir sur le pneumocoque.

Définition : qu'est-ce que le pneumocoque ?

Les infections à pneumocoques sont dues à une bactérie appelée "Streptococcus pneumoniae" qui appartient au genre des streptocoques. Cette bactérie peut être présente au niveau de la bouche, du nez ou du pharynx sans pour autant rendre malade : on estime que 5 à 25% de la population sont porteuses de cette bactérie sans présenter de symptômes. Mais chez certaines personnes, cette bactérie peut se déplacer dans l'organisme et être responsable de nombreuses maladies affectant :

le système pulmonaire, ce qui peut entraîner une pneumonie,

les oreilles, ce qui peut causer une otite moyenne aiguë, particulièrement chez l'enfant,

les sinus, ce qui peut provoquer une sinusite, particulièrement chez l'adulte,

les enveloppes du cerveau et la moelle épinière, ce qui peut entraîner une méningite,

le sang (bactériémie, septicémie)

plus rarement, le péritoine (enveloppe qui tapisse l'abdomen, le pelvis et les viscères), ce qui peut entraîner une péritonite.

Les méningites sont la forme la plus grave de ces infections.

Est-ce mortel ?

"Le pneumocoque est une bactérie à l'origine d'infections graves (pneumonies, méningites) et de décès fréquents (presque 3 fois plus que les accidents de voitures en France), en particulier chez les jeunes enfants et les personnes âgées", indique l'Institut Pasteur. Le pneumocoque est la première cause de mortalité bactérienne en France chez l'adulte (10 décès/100.000 habitants chaque année). Par ailleurs, on estime que 10% des enfants atteints de méningite en décèdent.

Personnes à risque

L'infection à pneumocoque affecte plus souvent :

les jeunes enfants

les personnes âgées

les personnes souffrant d'une maladie chronique comme un diabète, une pathologie pulmonaire ou cardiaque, un alcoolisme...

les personnes immunodéprimées (atteintes d'un cancer ou d'une infection par le VIH) ou qui suivent un traitement diminuant leurs défenses immunitaires.

Contagion et transmission

Les pneumocoques sont contagieux et se transmettent d'humain à humain par des sécrétions (baisers, toux, éternuements, postillons, gouttes de salive infectée...) lors d'un contact direct, étroit et assez long (au moins d'une heure) avec la personne infectée par la bactérie ou porteuse du germe. Cette bactérie ne peut en aucun cas être transmise par l'eau ou par l'air.

Symptômes

Les symptômes du pneumocoque sont variables en fonction du type d'infection que la bactérie entraîne :

En cas de pneumonie : fièvre importante (39-40°C), frissons, toux sèche ou qui rejette du mucus jaune ou rouille, essoufflement, douleur thoracique intense, souvent d'un seul côté, sensation de malaise général.

En cas d'otite : douleur à l'oreille, fièvre supérieure à 38°C, sensation d'avoir une oreille bouchée, baisse d'audition, bourdonnements, écoulement de sécrétions jaunâtres par le conduit de l'oreille...

En cas de sinusite : congestion nasale avec écoulement clair ou purulent, douleur et sensation de pesanteur sous les deux yeux, parfois des maux de tête diffus, fièvre et sensation de malaise...

En cas de méningite : maux de tête intenses, intolérance à la lumière et/ou au bruit, nausées, vomissements, raideur de la nuque, teint gris ou marbré, courbatures importantes, grande fatigue, somnolence, confusion mentale, paralysies oculaires, convulsions...

En cas de bactériémie ou septicémie : douleurs abdominales, nausées, vomissements, diarrhées, fièvre persistante, frissons, augmentation de la fréquence respiratoire, hypotension...

Diagnostic

L'interrogatoire clinique et l'auscultation orientent le médecin vers le diagnostic du type d'infection. En cas de suspicion d'une pneumonie, un bilan infectieux et une analyse bactériologique des sécrétions broncho-pulmonaires complètent le diagnostic. On peut aussi prélever les urines pour retrouver des signes d'infection de certaines bactéries.

En cas de suspicion de méningite, une consultation en urgence doit être faite auprès du médecin traitant ou des urgences. La présence d'un symptôme de complication peut nécessiter une prise en charge hospitalière avec la réalisation d'une ponction lombaire (prélèvement de liquide céphalo-rachidien). L'analyse de ce liquide en laboratoire (aspect, nombre et type de cellules, biochimie, examen bactériologique direct et culture) confirmera le diagnostic de la méningite et déterminera le germe en cause. Parallèlement, une prise de sang sera faite et mise en hémoculture, une méthode destinée à établir le diagnostic biologique et étiologique de la présence de micro organismes dans le sang.

En cas de suspicion d'une bactériémie ou d'une septicémie, on réalise une prise de sang qui sera mise en hémoculture afin de déterminer la présence de bactéries infectieuses.

Traitement

Le traitement dépend du type d'infection :

En cas de pneumonie : le traitement nécessite l'utilisation d'antibiotiques afin d'éliminer la bactérie responsable de l'infection. Généralement, on utilise en première intention l'amoxicilline, ou la spiramycine ou la pristinamycine. Si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de quelques jours, le médecin pourra être amené à changer d'antibiotique. Pour atténuer la fièvre, le médecin peut prescrire du paracétamol.

En cas d'otite : le recours aux antibiotiques est nécessaire si l'enfant a moins de 2 ans et si l'otite est purulente et douloureuse. Le médecin prescrira alors de l'amoxicilline (en association avec l'acide clavulanique si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de 4 jours ou si l'otite purulente est accompagnée d'une conjonctivite). Si l'otite est congestive et si l'enfant a plus de 2 ans, la prise d'antibiotiques n'est pas utile. Pour améliorer le confort de l'enfant, le médecin peut prescrire un antalgique-antipyrétique (traitement pour soulager la fièvre).

En cas de sinusite : le traitement d'une sinusite bactérienne repose en sur l'utilisation de l'amoxicilline (antibiotique pris par voie orale) chez l'enfant et chez l'adulte.

Si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de 3-4 jours, l'amoxicilline doit être prise en association avec l'acide clavulanique, un bêta-lactamine.

En cas de méningite : la méningite bactérienne exige un traitement antibiotique urgent. Le traitement est fait lors d'une hospitalisation. Le médecin met en place un premier traitement antibiotique en urgence après l'examen clinique, la prise de sang et la ponction lombaire, qui peut comporter plusieurs antibiotiques selon la sensibilité aux germes et à la résistance aux différents antibiotiques. Le traitement dure entre 1 et 3 semaines.

En cas de bactériémie ou de septicémie : le traitement repose sur l'utilisation d'antibiotiques (oxacilline, cloxacilline, vancomycine...) dont le type et la durée dépendent de plusieurs paramètres (localisations secondaires, porte d'entrée du sepsis, antécédents médicaux du patient, éventuelles pathologies chroniques, évolution clinique et microbiologique, âge du patient, allergies, résultat de l'antibiogramme...).

Vaccin contre le pneumocoque

pour prévenir l'infection par un pneumocoque : Prevenar 13®, Pneumovax®, Vaxneuvance®, Prevenar 20® (remboursés à 65% par l'Assurance maladie). Le vaccin pneumococcique est obligatoire pour les bébés nés depuis le 1er janvier 2018 avec 3 doses de vaccin à l'âge de 2, 4 et 11 mois. La vaccination est ensuite recommandée mais non obligatoire à partir de l'âge de 2 ans, pour les personnes à risque élevé d'infections sévères à pneumocoque, quel que soit l'âge :

personnes immunodéprimées ou atteintes de syndrome néphrotique ;

personnes porteuses d'une maladie prédisposant à la survenue d'infections invasives à pneumocoque :

maladie du cœur, insuffisance cardiaque ;

insuffisance respiratoire chronique, bronchopneumopathie obstructive, emphysème, asthme sévère, mucoviscidose ; insuffisance rénale ; maladie chronique du foie ; diabète ; brèche ostéoméningée, implant cochléaire ou candidats a une implantation cochléaire drépanocytose.

La vaccination peut être réalisée chez le médecin en cabinet de ville, en pharmacie, à l'hôpital ou en PMI (pour les enfants jusqu'à 6 ans), ou dans un laboratoire de biologie médicale. Elle peut également être réalisée dans un centre de vaccination public.

Dans ce cas, la prescription, la délivrance du vaccin et la vaccination s'effectuent sur place.

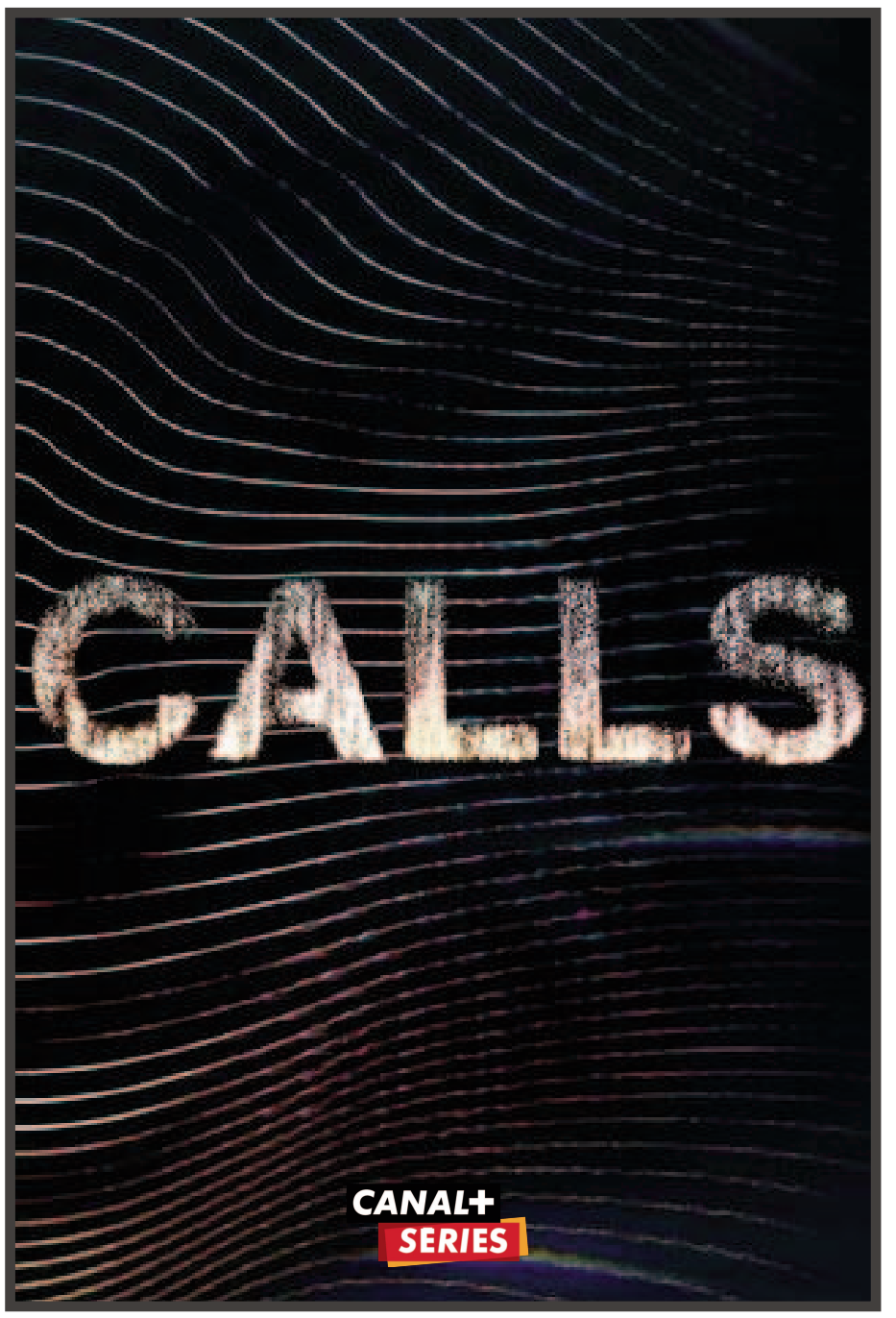




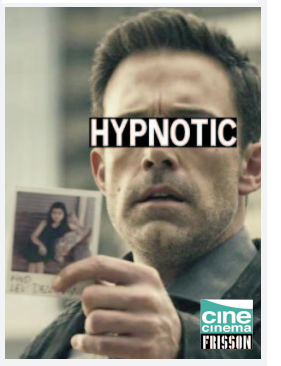


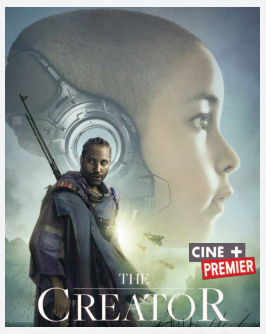






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Film fantastique (2022 - Etats-Unis) — TF1
Thor : Love and Thunder

21h05 Film fantastique - États-Unis 2021 — France 2
S.O.S. fantômes : l'héritage

21h00 Magazine de l'économie (2025 - France) — M6
Capital

21h05 Film d'horreur Etats-Unis - 2024 — CANAL+
Sans un bruit : jour 1

21h05 Comédie dramatique — W9
France - 2017
L'ascension

20h50 Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2023
Hypnotic

21h05 Comédie dramatique — 6ter
États-Unis - 2000
Erin Brockovich, seule contre tous

21h00 Film de science-fiction - Etats-Unis 2023 — CINE+ PREMIER
The Creator

21h10 Magazine de société - 2023 — C8
100 jours avec les secours en hélicoptère

21h00 Comédie - France 2024 — CINE CINEMA
Les pistolets en plastique

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2012
De l'autre côté du périph'

21h15 Série policière — TMC
Etats-Unis - 2010
New York Unité Spéciale

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série de suspense (2024 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 1/2/3/4

Dexter : Les Origines

En 1991 à Miami, Dexter Morgan est un brillant étudiant en médecine médico-légale. Harry son père adoptif, policier expérimenté, a perçu les pulsions sanguinaires qui l'animent. Il décide l'aider à les canaliser. Harry est hospitalisé après une crise cardiaque, Dexter découvre que le médecin qui s'occupe de lui tente de mettre prématurément fin à ses jours. Le jeune homme parvient de justesse à sauver son beau-père.

23h55

Série dramatique (2019 - France)
Saison 1 Épisode 1

Calls

Une jeune femme non-voyante est régulièrement réveillée dans son sommeil par des bruits indiquant une présence humaine dans son appartement, alors qu'elle est censée être complètement seule.
Après une longue relation virtuelle, Franck et Yoko se donnent rendez-vous à Manhattan pour se rencontrer enfin dans la vraie vie. Mais un événement dévastateur que personne n'aurait pu imaginer va compromettre cette rencontre.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:49	12:43	15:40	18:03	19:28
CONSTANTINE	05:53	12:48	15:45	18:08	19:33
ALGER	06:07	13:02	16:00	18:23	19:47
OUARGLA	05:56	12:53	15:57	18:20	19:40
CHLEF	06:14	13:09	16:06	18:30	19:54
MOSTAGANEM	06:19	13:14	16:12	18:35	19:59
ORAN	06:22	13:17	16:15	18:38	20:02

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8111 — DIMANCHE 9 FÉVRIER 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	9°
Oran	18°	9°
Constantine	12°	2°
Ouargla	19°	5°

SECTEUR DE L'ÉDUCATION À BÉJAÏA

Les syndicats mécontents

Mécontents du nouveau statut particulier, des syndicats du secteur de l'éducation montent au créneau à Béjaïa. Pour sa part, le syndicat d'entreprise de l'éducation (SETE/FNTE/UGTA/WB) de la wilaya annonce d'ores et déjà deux journées de grève pour mardi et mercredi prochains.



Les syndicats montent au créneau.

La décision a été adoptée lors de son conseil de wilaya tenu, jeudi dernier, au siège du syndicat d'entreprise, situé à la cité Tobbal. Il compte, pour ce faire, rappeler ses troupes dont les enseignants et enseignantes, les superviseurs, les adjoints d'éducation, les agents d'administration, les agents de saisie, les ouvriers professionnels, les corps communs, les agents de sécurité, les corps d'intendance, conseillers d'éducation, les directeurs, les conseillers d'orientation scolaire et les laborantins.

Une «grande» conférence de wilaya de tous les délégués syndicaux des établissements scolaires à travers la wilaya aura lieu mercredi prochain annonce le SETE, qui a, pour rappel, organisé deux actions communes le 15 janvier dernier et mercredi dernier avec le syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) et l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF).

Regroupés dans une intersyndicale, les trois syndicats « réclament la correction des incohérences et la réparation des injustices faites à l'égard des corps communs et du personnel d'intendance contenues dans le nouveau projet de statut particulier de l'éducation » qu'ils résument en plusieurs points. Ils ont mis en avant un bon nombre de revendications en l'occurrence « l'unification de la classification pour les trois corps du secteur, la révision des termes relatifs à la promotion et l'intégration en tenant compte du principe de l'équité et l'égalité entre les corps et les compétences et l'expérience acquise, la généralisation du taux de 30% dans le nouveau régime indemnitaire à l'égard de tous les fonctionnaires du secteur sans distinction ».

L'intersyndicale de l'éducation réclame aussi « la hausse de la prime à de rendement à 40%, l'intégration des ouvriers professionnels, corps communs et agents de sécurité dans le statut du secteur, la réparation des inégalités et injustices commises à l'égard des services d'intendance et économat, la réduction de l'âge du départ à la retraite, l'intégration de tous les travailleurs et enseignants contractuels et la suppression de toutes les formes de contractualisation dans le secteur », entre autres. L'intersyndicale estime : « La poursuite des politiques injustes à l'égard des travailleurs de l'éducation nous a poussés à exprimer notre refus catégorique de la marginalisation et l'exclusion des travailleurs», rappelant, par ailleurs, avoir réclamé, lors d'un rassemblement tenu le 15 janvier dernier, «le traitement des incohérences contenues dans le projet du statut particulier de l'éducation».

Pour les syndicats «le nouveau statut particulier ainsi que le régime indemnitaire, tels qu'ils ont été adoptés, ont créé une discrimination entre les différents corps et grades ainsi qu'une division dans les rangs des travailleurs». Pour eux, «la non-promulgation des statuts particuliers des ouvriers professionnels et agents de sécurité, la politique d'exclusion et de discrimination entre les différents corps de la famille éducative ont envenimé la situation et exacerbé la colère des travailleurs».

N. Bensalem

CONFÉRENCE INTERNATIONALE D'INFECTIOLOGIE

Coup d'envoi de la cinquième édition

LE WALI d'Oran, Samir Chibani, a donné, hier, le coup d'envoi de la cinquième conférence internationale d'infectiologie à l'hôtel Phoenix organisée par le service des maladies infectieuses de l'hôpital Dr Blaska Mohamed à Haï Nedjma. Placé sous le slogan «Les maladies infectieuses d'hier, quelles menaces aujourd'hui ?», le programme est riche et aborde les problématiques actuelles dans le domaine de la santé. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la wilaya d'Oran. Lors d'un discours prononcé à cette occasion, le wali d'Oran a précisé que la tenue de cette conférence scientifique mettra en évidence l'importance de l'échange d'expériences et de connaissances dans le domaine de la lutte contre les maladies infectieuses.

Il a ajouté que la prévention des maladies est devenue un pilier fondamental de la stratégie sanitaire du pays, en particulier à l'heure actuelle en raison des conditions auxquelles le monde est confronté à travers l'émergence et la transmission de nouveaux virus, précise le texte.

Le wali a fait savoir que la ville d'Oran met aujourd'hui en avant sa position de pôle leader dans le domaine de la santé, vu le développement remarquable de ses infrastructures sanitaires, ajoute le texte.

Le premier responsable de l'exécutif a indiqué que cette rencontre entre dans le cadre de la poursuite d'une politique de santé qui place au centre de ses priorités, la prise en charge des préoccupations des citoyens, en application des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a souligné par ailleurs que la coopération internationale est considérée comme un élément essentiel dans la lutte contre les maladies infectieuses, car les défis sanitaires ne connaissent pas de frontières, d'où la nécessité urgente de coordonner les efforts entre les pays, d'échanger des informations et des expertises et de renforcer les partenariats stratégiques.

Cela permettra d'ouvrir un débat efficace et riche sur le traitement antibiotique, la résistance bactérienne, les infections aiguës, les nouvelles maladies et d'autres qui sont réapparues, notamment l'infection par le virus du Nil occidental, la variole du singe et la dengue, en plus du paludisme et de la tuberculose. La même source indique que les spécialistes constatent également le retour de certaines maladies infectieuses qui peuvent être prévenues grâce aux vaccins anti-virus.

Le symposium abordera également la phase de l'après-Covid-19 et les innovations modernes dans le domaine du diagnostic, ainsi que l'organisation de sessions générales spécialisées, en plus d'ateliers et de séminaires scientifiques, a conclu le communiqué.

D'Oran, Brahim Mazi



CONGRÈS INTERNATIONAL SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU QATAR

L'Algérie remporte la médaille d'or de l'innovation

L'ALGÉRIE s'est distinguée en décrochant la première place lors du Congrès international sur la sécurité alimentaire et hydrique face aux changements climatiques, organisé au Qatar. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Le ministre, Kamel Baddari, a félicité, la lauréate, Sara Mefrej qui a remporté « la médaille d'or » du concours international de la jeunesse arabe pour les projets innovants en sécurité alimentaire et hydrique, organisé par l'Université des sciences et technologies du Qatar.

L'Algérie représentée par Sara Mefrej, étudiante à l'Université de Constantine, a convaincu le jury avec un projet original axé sur l'amélioration de la culture de l'azolla et de la lentille d'eau dans des bassins sécurisés.

Son projet innovant consiste à produire un fourrage nutritif, économique et durable pour l'élevage, en optimisant la culture de ces plantes aquatiques à croissance rapide et riches en protéines. Une solution qui pourrait non seulement réduire les coûts d'alimentation animale, mais aussi limiter la dépendance aux importations et préserver les ressources en eau.

Il convient de noter que ce projet s'inscrit dans une démarche plus large visant à renforcer l'autosuffisance alimentaire du pays face aux défis climatiques. Grâce à des techniques innovantes et respectueuses de l'environnement, le laboratoire de recherches au niveau national explore de nouvelles pistes pour sécuriser son approvisionnement en aliments pour bétail, tout en valorisant les ressources locales.

La tutelle a relevé que cette distinction confirme l'excellence de la recherche scientifique algérienne et son rôle dans la quête de solutions adaptées aux besoins du pays. Assurant que cette réussite témoigne du talent et de l'engagement des jeunes chercheurs, prêts à relever les défis de demain.

S. B.